

PASSION

N°23
NOV-DÉC 2020

Journal d'information de la Ville de Marchiennes



www.marchiennes.fr



CULTURE ET LOISIRS PAGE 20



ACTUALITÉS

La pédagogie au service de la sécurité

PAGE 9



CADRE DE VIE

Le bureau de Poste se refait une beauté

PAGE 16



GÉNÉRATIONS

Élus pour s'impliquer dans la vie locale !

PAGE 13



GÉNÉRATION
PAGE 13



ACTUALITÉS
PAGES 10 ET 11



CULTURE ET LOISIRS
PAGE 21



ETAT CIVIL ET INFOS PRATIQUES
PAGE 22



MOMENTS DE VILLE

ACTUALITÉS

- Procès-verbal sommaire du Conseil Municipal du 30 septembre 2020 8
- Radars pédagogiques 9
- CIS de Marchiennes : les soldats du feu endeuillés 9
- Marché de Noël 10
- Vos rendez-vous des fêtes de Noël 11

GÉNÉRATIONS

- Accueil des vacances scolaires et du mercredi 12
- CMJM : la nouvelle équipe est installée 13
- Rentrée scolaire 2020 14

CADRE DE VIE

- Point travaux 16
- Recyclage des sapins de Noël 17
- Neige et verglas : qui est en charge des trottoirs ? 17
- Pétards et feux d'artifice 18
- Démarchage à domicile : une activité encadrée 19

4

CULTURE ET LOISIRS

- Maisons et façades illuminées 20
- Concours des maisons fleuries 21
- Nuit Européennes des Musées 21

8

ÉTAT-CIVIL ET INFOS PRATIQUES

- Consommation d'alcool et de protoxyde d'azote 22
- Recensement militaire 23

TRIBUNE POLITIQUE

26

EN DIRECT DES ASSOS

- Les actualités des associations marchiennes 28

MESSAGES DES PARTENAIRES

33

À VOTRE SERVICE

- Permanences et numéros utiles 39

PAR ICI LES SORTIES

40



CADRE DE VIE
PAGE 16



GÉNÉRATIONS
PAGE 12

PLANTONS LE DÉCOR
Espaces naturels régionaux

espaces naturels régionaux

AMÉLIORE LES PAYSAGES DE VOTRE CADRE DE VIE

PARTENAIRES PAGE 34

PASSION

Journal d'information de la Ville de Marchiennes

N°23 – NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2020

PASSION Journal d'information de la Ville de Marchiennes

Éditeur : Mairie de Marchiennes - Place Gambetta

59870 MARCHIENNES - Tél : 03 27 94 45 00

Directeur de la Publication : Claude Merly • **Directrice de la Rédaction :** Corinne Mixe • **Rédaction :** Delphine Busschaert (service communication), les associations marchiennes, les partenaires

• **Photographies :** Delphine Busschaert (service communication), Serge Bearez, les associations marchiennes, les partenaires, Adobe Stock • **Mise en page et impression :** Pacaud 49/A route de Bergues - BP 99 - 59412 COUDEKERQUE-BRANCHE Cedex.

2 200 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique.



ÉDITO



Claude MERLY
VOTRE MAIRE

Voilà que se profile la fin de l'année 2020 et notre quotidien est toujours rythmé par les annonces évolutives des protocoles sanitaires à appliquer. Nous devons donc rester forts et solidaires pour surmonter cette crise.

Ce fut le cas pour la rentrée des classes. L'implication des enseignants, parents, enfants et agents a permis d'optimiser le dispositif d'accueil et d'assurer la sécurité de tous. À ce sujet, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux professeurs des écoles et à la nouvelle principale du collège.

Les associations s'adaptent également aux contraintes liées à leurs spécialités, notamment pour les disciplines sportives qui ont repris à 99%. Je félicite tous les responsables et adhérents pour leurs efforts communs.

Nos commerçants, parfois durement touchés, se réinventent et trouvent des solutions pour respecter et faire respecter les règles sanitaires. Je les encourage à tenir bon et incite tous les habitants à les soutenir en consommant en priorité au niveau local.

La Municipalité a redémarré activement bon nombre de projets et plus particulièrement les travaux et aménagements. Dans ce cadre, le volet « sécurité » s'est étoffé avec la pose des caméras de vidéo protection, de plateaux surélevés ou encore de radars pédagogiques. Quant à la vie démocratique, elle est doublement relancée avec l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes Marchiennois. Découvrez le visage de ces graines de citoyens en page 13.

J'é mets juste un bémol vis-à-vis de la tenue des manifestations qu'elles soient sportives, culturelles, caritatives ou festives. Beaucoup d'incertitudes planent en effet sur leur organisation et leur maintien. Malgré ce contexte, la Mairie met tout en œuvre pour organiser son traditionnel marché de Noël les 5 et 6 décembre prochains. Croisons les doigts pour que la fête puisse avoir lieu, tout comme les Quartiers d'Hiver et les événements des prochains mois.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année, entourés de votre famille et de vos proches !



© Lisa Morel
Cœur d'Ostrevent tourisme



1

1 19 ET 20/09/2020 Journées Européennes du Patrimoine

Contraints de reporter l'exposition dédiée à l'écrivain Jules Mougin, Les Amis de Marchiennes ont heureusement pu maintenir l'ouverture au public du musée grâce à la mise en place de mesures d'hygiène adaptées. Cœur d'Ostrevent Tourisme avait organisé une découverte du territoire en vélo électrique ponctuée d'une découverte du patrimoine marchiennois.

2 29/07/2020 Sortie en trottinettes pour le PRJ

Seize ados du Point Rencontre Jeunes ont pu profiter d'une animation « trottinettes électriques tout terrain ». Encadrés et formés par le responsable de l'entreprise Trott'Experience, ils ont fait une sortie d'1h30 en forêt de Marchiennes, par groupe de huit. Cette sortie fut évidemment validée à 100% par les participants revenus très enthousiastes de leur expérience.



2

3 01/09/2020 Prise de poste pour Renaud Merly

Le nouveau responsable des Services Techniques, Renaud Merly, est entré officiellement dans ses fonctions le 1^{er} septembre. Il remplace Marc Rassel, l'ancien chef de service, en arrêt longue maladie depuis deux ans. La remise des clés des locaux s'est faite en présence du Maire et de Corinne Mixe, la Directrice Générale des Services.



3

4 23/09/2020 Réunion de la mutuelle JUST

La fin d'année étant propice aux changements et renouvellements, les délégués de la mutuelle communale se sont déplacés pour présenter l'organisme. Produits, tarifs, remboursements, modalités d'inscription, ... de nombreuses thématiques ont été évoquées. Les habitants présents ont aussi pu poser leurs questions diverses.



4



5



5 19/09/2020 World Clean Up Day

Dans le même esprit que l'événement régional « Les Hauts-de-France Propres », le World Clean Up Day invite les citoyens à nettoyer la nature souillée par les débris. La manifestation, d'ampleur planétaire cette fois, a pour objectif de fédérer toutes les énergies et générer une prise de conscience globale sur le casse-tête des dépôts sauvages. Bravo aux habitants, adultes et enfants, qui ont arpenté les rues et chemins de la commune pour les rendre plus saines et plus propres.



6

6 20/09/2020 Brocante de l'Olympic Marchiennois

Malgré quelques hésitations de dernière minute sur le maintien ou non de l'événement en raison des annonces des autorités, la brocante de l'association de football marchiennoise a pu se tenir. De quoi réjouir les habitants de la commune et des environs qui ont pu flâner et déguster plein de bonnes affaires sous une agréable météo.



7

7 19 ET 20/09/2020 Vente de cucurbitacées

À défaut de pouvoir organiser dans les meilleures conditions la Fête de la Sorcière, l'association Marchiennes Culture et Loisirs a organisé une vente de courges à la brasserie Dufour. Potimarrons, griffes du diable, butternut, coloquintes et autres pâtissons ont fait le bonheur des amateurs de cucurbitacées, un peu nostalgiques de l'annulation de l'événement.



8

8 AOÛT 2020 Nouveau point sachets

Un nouveau point sachets pour les déjections canines a été installé rue du Décours à proximité du passage piéton menant à la Dordonne. Nous encourageons vivement tous les propriétaires canins à les utiliser pour éviter à cet espace de devenir un « champ de mines » malodorant pour le voisinage. Cela devrait aussi rendre moins déplaisantes les tontes effectuées par les agents des espaces verts. Merci aussi pour eux !



MOMENTS DE VILLE



9

26 ET 27/09/2020 Virades de l'Espoir

Ce rendez-vous national annuel de lutte contre la maladie permet de récolter la moitié du budget de fonctionnement de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ». Orchestrée par José Pagerie et de fidèles bénévoles, cette édition avait pour mot d'ordre « À chacun sa part ». En l'occurrence, sa part de tarte au maroilles, confectionnée par le chef Clément Marot dans un four qui a réalisé le record mondial de la plus grande tarte au maroilles (67 mètres).



10

01/10/2020 Boîte à idées spécial Séniors

Martine Delzenne, Conseillère Municipale déléguée aux Aînés, est à l'initiative de cette boîte à idées, désormais installée à l'accueil de la mairie. Elle invite donc tous les seniors souhaitant être force de proposition et acteur de la vie de la cité à déposer leurs idées et suggestions sur les sujets qui les préoccupent. L'objectif est de mieux connaître leurs attentes afin de mieux y répondre et d'améliorer leur quotidien.



11

01/10/2020 Nouveau commerce - La Cave d'Éric

Éric Ego a ouvert « sa cave » le 1^{er} octobre au 7 rue Auguste Maton. Il y propose des vins, des spiritueux, des bières (à consommer avec modération) et autres boissons tout comme quelques idées cadeaux sur la thématique. Les amateurs de fromage seront aussi heureux d'y retrouver des fromages produits localement, comme ceux de la ferme Janssens. Le Maire est venu le féliciter de cette ouverture et lui souhaiter beaucoup de réussite.



12

03/10/2020 Micro-terroir

L'association des Habitants de la Résidence de la Scarpe a une nouvelle fois réussi son pari en accueillant une dizaine de producteurs et artisans locaux sur l'espace vert de la rue de la Paix : bonbons, fromages, glaces, bijoux... Leurs membres ont scruté fébrilement le ciel, la météo ayant été exécrable les semaines précédentes. Avec chance, les visiteurs ont pu profiter d'une petite accalmie pendant leurs emplettes.





13

13 16/10/2020 Cérémonie des nouveaux arrivants

Chaque année, la Municipalité accueille ses nouveaux habitants. Elle leur présentent les atouts de la cité tant au niveau du patrimoine, des services que de ses équipements. La présidente de l'union des commerçants, Pascale Flament, les représentants du Centre de Secours et d'Incendie et Karine Orlik, de l'Espace Info Energie de la CCCO, complètent ce tour d'horizon dans leurs domaines respectifs. Vu le contexte sanitaire, le verre de l'amitié n'a malheureusement pas pu être offert.

14

14 15/10/2020 Nouveau coiffeur rue Louis Hein

La liste des commerces marchiennois s'est allongée grâce à Mostapha Chater qui a ouvert son salon de coiffure au 8 rue Louis Hein. Après avoir exercé dans plusieurs salons du Douaisis, il a décidé de se lancer et d'ouvrir sa propre enseigne. Pour l'instant, le salon est exclusivement réservé aux hommes, adultes et enfants, et les clients sont déjà au rendez-vous. Éric Ego, conseiller délégué aux commerces et Le Maire ont découvert les locaux lors d'une petite visite de courtoisie.

15

15 15/10/2020 La nacelle XXL fait impression

Pour que cette nacelle s'installe, il n'y a pas eu d'autre choix que d'interdire et de dévier la circulation dans le centre-ville une grande partie de la journée. En découvrant l'impressionnant engin, passants et conducteurs ont tous écarquillé grand les yeux. L'installation était indispensable pour permettre la pose d'antennes-pilotes nécessaires au dispositif de vidéo protection en cours de déploiement dans la ville.

16

16 15/10/2020 Nouvelle fleuriste rue Maton

La Municipalité a souhaité la bienvenue à Marine Mohr qui vient, elle aussi, d'ajouter son nom au répertoire des commerçants de la commune. Diplômée d'un CAP Fleuriste, la jeune femme a travaillé dans différentes boutiques avant d'ouvrir son premier magasin, MDÉCO, le 10 octobre. L'auto-entrepreneuse s'est installée au 12 rue Auguste Maton en lieu et place de Vêti'Marie qui lui a laissé son local. La vente de vêtements se trouve désormais à l'entrée du Recyclage Solidarité.



PROCÈS-VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 septembre 2020 - 19 h

Étaient présents : Mrs MERLY Claude, MARTINEZ Laurent, MANGIN Arnaud, DELEMER Bernard, RADIGOIS Bertrand, NOTOT Régis, DESCHODT Philippe, ROUSSEAU Pascal, BEAREZ Serge, OGER Jocelyn, Mmes GOUPY Valérie, FRACKOWIAK Séverine, HURIAU Carole, KOPEC Catherine, DEHAENE Bernadette, DELZENNE Martine, NOTOT-GOS Cathy, ROUSSELLE Sylvie, FERREIRA Frédérique, DELANNOIS Mélanie, VERHAEGHE Audrey, WAMBRE Brigitte, MALFIGAN Jocelyne

Étaient absents excusés : Mme MASTROMONACO Anne-Marie, Mrs MIRAGLIA Donato, EGO Éric, BERNARD Quentin

Ont donné procuration : Mme MASTROMONACO Anne-Marie à Mme GOUPY Valérie, M. MIRAGLIA Donato à M. MARTINEZ Laurent, M. EGO Eric à M. MANGIN Arnaud, M. BERNARD Quentin à Mme DELANNOIS Mélanie

Secrétaire de séance : Mme HURIAU Carole

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 PRÉSENTS – 27 VOTANTS

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal des 23 mai et 29 juin 2020

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

FINANCES

SIDEN-SIAN - Prise de compétence extérieure contre l'incendie (DECI) - Adopté à l'Unanimité - 27 Voix POUR

Décision modificative n° 01 - Adopté à l'Unanimité - 27 Voix POUR

Subvention complémentaire au CCAS - Adopté à l'Unanimité - 27 Voix POUR

Subvention au Collège Marguerite YOURCENAR - Appel à projet des ateliers scientifiques et techniques - Adopté à l'Unanimité - 27 Voix POUR

AFFAIRES GÉNÉRALES

SCOTT - Retrait délibération n° 37-2020-CM-CM - Adopté à l'Unanimité - 27 Voix POUR

Création de la commission communale des Impôts directs - CCID - Adopté à l'Unanimité - 27 Voix POUR

Délégation de maîtrise d'ouvrage à la commune de RIEULAY - Adopté à l'Unanimité - 27 Voix POUR

Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal - Adopté à l'Unanimité - 27 Voix POUR

RESSOURCES HUMAINES

Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité de l'école municipale de musique - Adopté à l'Unanimité - 27 Voix POUR

Création de deux postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au tableau des effectifs - Adopté à la majorité - 24 Voix POUR - 3 ABSTENTIONS (Mmes WAMBRE Brigitte et MALFIGAN Jocelyne, M OGER Jocelyn)

Mise en place d'une prime COVID - Adopté à l'Unanimité - 27 Voix POUR

URBANISME

Déclassement rétroactif parcelle section C 412 - Adopté à l'Unanimité - 27 Voix POUR

ENFANCE JEUNESSE - EAJ

Contrôle CAF - Mise en place d'un tarif pour l'accueil du midi durant l'accueil du mercredi et des vacances scolaires - Adopté à l'Unanimité - 27 Voix POUR

QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES

Tableau des effectifs au 30 septembre et projection au 1^{er} décembre 2020

Certifié exact, à Marchiennes le 1^{er} octobre 2020
Le Maire, Claude MERLY



RADARS PÉDAGOGIQUES



La commune s'est dotée de deux nouveaux équipements, dont un mobile.

Comme leur nom l'indique, les radars pédagogiques remplissent une mission de sensibilisation et non de verbalisation auprès des conducteurs de véhicules motorisés. L'objectif principal est d'inciter à ajuster son allure grâce à la diffusion de messages brefs. L'acquisition de ce type de radars par la commune fait partie d'un ensemble de mesures engagées depuis plusieurs mois pour sécuriser les rues et notamment la traversée du centre-ville.

Des implantations stratégiques

Généralement, ils sont implantés à proximité des établissements scolaires, des zones 30 et en présence d'aménagement routier complexe. À Marchiennes, les trois premiers radars fixes ont été installés respectivement route de Somain, rue d'Elpret et à proximité de l'EHPAD Émile Dubois. Un quatrième radar fixe vient récemment d'être posé à Sec-Marais.

Un nouveau radar mobile

Un radar solaire, cette fois amovible, vient également d'être reçu. Il a été décidé de changer son implantation tous les deux mois selon un planning défini à l'avance, pour couvrir plus largement la commune. Les rues de Saint-Amand, d'Elpret, de Lille et de la Cossetterie ont été choisies pour les mois à venir.

Des statistiques très utiles

Destinés à faire « lever le pied » des conducteurs, ces radars, qu'ils soient fixes ou mobiles, sont aussi utilisés pour réaliser des enregistrements permettant d'établir des statistiques de circulation, tant sur le nombre de véhicules, la vitesse et les créneaux horaires d'affluence. Les relevés mensuels transmis au Maire et à Philippe Deschodt, Conseiller Municipal délégué à la sécurité, feront également l'objet d'une information régulière auprès de l'ensemble de la population. ■

CIS DE MARCHIENNES : les soldats du feu endeuillés

2020 est une année bien triste pour le Centre de Secours et d'Incendie de Marchiennes qui a vu partir deux de ses sapeurs-pompiers émérites, Jean-Paul CROIN et Bernard LAURENT. Tout comme l'ont fait les hommes du centre de Marchiennes, la Municipalité souhaite leur rendre hommage.



Jean-Paul CROIN est entré dans le corps des sapeurs-pompiers en janvier 1968 et a gravi les échelons pour passer successivement Caporal en janvier 1973, Sergent en février 1975, Adjudant en janvier 1984 et Adjudant-Chef en janvier 1994. Il fut nommé Chef du CIS de Marchiennes le 1^{er} novembre 1993 et fit valoir ses droits à la retraite le 1^{er} février 2003. Il est décédé le 29 mai 2020 à l'âge de 73 ans.

La Ville de Marchiennes les remercie des services rendus à la population, salue leur dévouement et adresse son soutien à leurs familles et leur proches.



Bernard LAURENT a intégré le CIS de Marchiennes en janvier 1972. Nommé Caporal en janvier 1985, puis Caporal-Chef en décembre 1993, il a succédé à Jean-Paul CROIN en devenant Chef de Centre du 9 février 2003 au 1^{er} août 2012. Après 41 années de service chez les sapeurs-pompiers, il a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre 2013. Il est décédé le 1^{er} août 2020 à l'âge de 65 ans.

*Il y aura encore plein de bonnes idées cadeaux !*

MARCHÉ DE NOËL

Le site de l'ancienne abbaye plongera dans la féerie de Noël les 5 et 6 décembre.

Cette année, la Municipalité gèrera l'intégralité de la manifestation, depuis l'ouverture jusqu'au spectacle de clôture. Pour profiter du programme des deux journées en toute sécurité, un protocole sanitaire sera mis en place à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le programme des réjouissances

Les exposants seront installés sur la place Gambetta et dans la salle des fêtes, chacune parée de ses plus beaux atours pour l'occasion. Tous les goûts devraient être comblés : articles de Noël, boissons, produits de bouche, objets de décorations et floraux, artisanat... Une fois votre shopping fait, vous poursuivrez votre balade dans l'univers merveilleux des conteuses, conteurs, sorcières et échassiers de Marchiennes, admirerez la crèche de Noël ou encore vous essayerez à la grenouille ou au jeu du palet. Pour les plus petits, un petit détour à l'atelier lettres du Père Noël ou au manège s'imposeront ! Le week-end se terminera par le traditionnel spectacle de clôture avec la descente acrobatique du Père Noël à la médiathèque et une distribution de friandises très attendues.

Des consignes sanitaires indispensables

Aux contraintes liées au plan Vigipirate toujours en vigueur, des mesures sanitaires viendront évidemment s'ajouter au dispositif d'accueil. Elles sont indispensables pour assurer la sécurité de chacun et obtenir la validation des autorités compétentes. Par conséquent, le port du masque sera obligatoire à l'extérieur comme à l'intérieur, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à différents points du site, un sens de circulation sera privilégié sur la place et dans la salle des fêtes, un nombre maximum de personnes pourra être fixé en fonction des animations. Par avance, nous remercions tous les visiteurs de leur compréhension et de leurs efforts. ■

INFOS PRATIQUES

Samedi 5 décembre de 14h à 20h et dimanche 6 décembre de 10h30 à 20h, place Gambetta et salle des fêtes. Spectacle et distribution de friandises : dimanche à partir de 18h30 - cour de la médiathèque.

Crise sanitaire : le programme de l'événement est susceptible d'être modifié, voire la manifestation totalement annulée, en fonction de l'évolution des restrictions sanitaires.

DATES À RETENIR

COMMÉMORATIONS DE L'ARMISTICE 1918

Mercredi 11 novembre : rassemblement à 9h30 place Gambetta pour le défilé de commémoration

TOURNEZ MANÈGES !

Du samedi 7 au dimanche 15 novembre : la ducasse de Marchiennes s'installera sur la place Charles de Gaulle.

VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION

Vendredi 8 janvier à 19h au Dojo. Dans le contexte sanitaire actuel, la cérémonie devrait se tenir sans la présence du public. Dans ce cas, elle sera retransmise en direct sur Facebook Live. Retrouvez plus d'informations dans votre édition de Janvier/Février 2021.



VOS RENDEZ-VOUS DES FÊTES DE NOËL

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Mardi 15 décembre matin

Comment en bénéficier ? Toute personne de plus de 65 ans est invitée à s'inscrire en mairie avant le lundi 16 novembre. Le colis des personnes qui ne peuvent pas être présentes à leur domicile le jour de la distribution sera disponible en mairie jusqu'au lundi 4 janvier (attention : la mairie sera fermée les 24 et 31 décembre). **Contact** : Hélène Barret, responsable du CCAS au 03 27 94 45 12.



FÊTE DU C.C.A.S

Mercredi 16 décembre à partir de 14h30

Spectacle et remise de cadeaux aux enfants suivis par le CCAS. **Contact** : Hélène Barret.



« NOS QUARTIERS D'ÉTÉ » FÊTENT NOËL

À partir du 19 décembre

L'opération initialement prévue au mois d'août et annulée pour cause de crise sanitaire, a pu être reportée avec l'autorisation de la Région. Pour l'occasion, elle a été rebaptisée Nos Quartiers d'Hiver ! Au programme (qui reste à confirmer selon l'évolution de la situation sanitaire) : projection d'un film au Dojo le 19 décembre ; structures gonflables et activités manuelles à la salle Michel Bernard les 21 et 22 décembre ; patinoire le 26 décembre. **Contact** : Rabiah Araben, responsable du Point Rencontre Jeunes au 03 27 94 62 64.



MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Dimanche 8 novembre de 9h à 13h – Place Gambetta

Dans le cadre de leurs études en BTS technico-commercial à l'Institut d'Anchin de Pecquencourt, trois étudiants organisent un marché de producteurs locaux dans la commune le dimanche 8 novembre. À l'instar du marché semi-nocturne estival, vous pourrez y trouver des produits de bouche, de décoration et autre artisanat proposés par des commerçants et des producteurs du territoire. Ils vous attendent nombreux sur la place Gambetta de 9h à 13h.

Contact : Adeline Baudewyn - adelenolanmatt@gmail.com





ACCUEIL DES VACANCES SCOLAIRES ET DU MERCREDI

Respectez les périodes les dates limites de réservation

MERCREDIS	
DATES	DATES LIMITE DE RÉSERVATION
4 novembre	28 octobre
18 novembre	11 novembre
25 novembre	18 novembre
2 décembre	25 novembre
9 décembre	2 décembre
16 décembre	9 décembre
6 janvier	30 décembre
13 janvier	6 janvier
20 janvier	13 janvier
27 janvier	20 janvier
3 février	27 janvier
10 février	3 février
17 février	10 février
10 mars	3 mars
17 mars	10 mars
24 mars	17 mars
31 mars	24 mars
7 avril	31 mars
14 avril	7 avril
21 avril	14 avril
12 mai	5 mai
19 mai	12 mai
26 mai	19 mai
2 juin	26 mai
9 juin	2 juin
16 juin	9 juin
23 juin	16 juin
30 juin	23 juin

VACANCES SCOLAIRES 2020/2021	
OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	PÉRIODES DE RÉSERVATION
NOËL du 28 au 31 décembre (fermeture du 21 au 24 et pas de garderie le soir du 31)	Du 24 août au 4 décembre
HIVER du 22 février au 5 mars	Du 28 décembre au 5 février
PRINTEMPS du 26 avril au 7 mai	Du 28 décembre au 7 avril

RAPPELS

Les ACM sont soumis à la réglementation « Jeunesse et Sports », donc à un nombre de places limité par tranche d'âge. Les critères d'inscription : être propre et capable de manger seul, résider à Marchiennes, travailler conjointement, les enfants extérieurs sont acceptés en fonction des places disponibles, validation des inscriptions en fonction du positionnement du Portail Familles et des taux d'encadrement. Il vous est demandé de bien respecter les délais car tout positionnement de ½ journée est facturé. Les garderies du matin et du soir ne sont facturées que si l'enfant est présent. Pour les annulations, le fonctionnement est le même que pour les réservations. Si vous ne parvenez pas à procéder à l'annulation depuis le portail, vous devez impérativement transmettre un mail au service EAJ, au plus tard une semaine à l'avance, sauf cas exceptionnels, sous peine d'être facturées.

CONTACT

Service EAJ : eaj@marchiennes.fr / 03 27 92 90 67

Conseil Municipal des Jeunes Marchiennois

La nouvelle équipe est installée depuis le 13 octobre

Après une campagne rondement menée au sein des établissements de la commune, 18 enfants et adolescents âgés de 8 à 15 ans ont été élus à la tête du nouveau CMJM. Ces graines de citoyens vont prendre part à la vie de cité pendant les trois prochaines années.

Le mardi 13 octobre, l'excitation était à son comble lors de la première réunion du nouveau CMJM. Après leur installation officielle au poste de Conseillers Municipaux, ils ont procédé à l'élection de leur Maire et de ses quatre Adjoints. Comme ce fut le cas pour les membres du premier conseil municipal jeune, ils vont maintenant régulièrement se réunir en

commission de travail et en séance plénière, sous la houlette de Mathieu Couchy, référent et animateur du CMJM. Une équipe d'accompagnement composée d'élus municipaux, chefs d'établissement et des représentants d'associations d'élèves sera chargée de faire le lien avec la municipalité.

Ils ont désormais toutes les cartes en main pour être acteurs de la vie démocratique de la commune et vont pouvoir proposer des réalisations concrètes pour améliorer leur vie quotidienne. Nous vous invitons à découvrir en images cette nouvelle équipe. ■

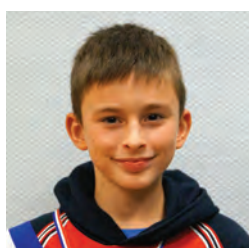
La Maire



Lisa PLANCO



Nathan CRAME



Vianney FOURCAUT



Calista SOMVILLE



Cyprien MEERCHAUT

Les Adjoints

Les Conseillers



Lucile BECK



Rose BRETEZ



Emma CATTOIRE



Naéline CHAPPON



Yanis CLAY



Marius COURBOT



Rayan DIABI



Nicolas HENNICAUT



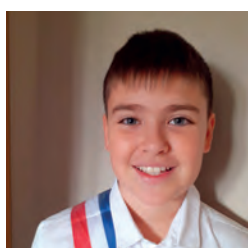
Eloïse KOZAK



Lily LATRUWE



Théo MEESCHAERT



Bastien THURU



Lou Ann WILLEM

Les prochains rendez-vous pour la nouvelle équipe

- Participation au défilé du 11 novembre
- Réunions de travail le 4 novembre et le 2 décembre



Collège Marguerite Yourcenar : Bénédicte BIGAND (à droite) a accueilli Mélanie DELANNOY, Conseillère Municipale déléguée à l'enseignement et Monsieur le Maire dans l'enceinte du collège

RENTRÉE SCOLAIRE 2020 Tous présents à l'appel

La rentrée des 558 écoliers et 324 collégiens de la commune s'est déroulée dans un contexte inédit, avec son lot de contraintes liées à la crise sanitaire. Elle fut aussi rythmée par l'arrivée de nouveaux enseignants et dirigeant, à l'instar de la nouvelle principale du collège Marguerite Yourcenar.

En septembre 2009 déjà, le milieu scolaire avait dû adapter ses protocoles d'accueil en raison de foyers de contamination de grippe A/H1N1. Ce protocole fut toutefois sans commune mesure avec celui mis en place cette année, « testé » en juin et ajusté en septembre. À Marchiennes, les élèves ont repris le chemin des salles de cours dans de bonnes conditions malgré les nombreuses contraintes liées à la pandémie, comme, entre autres, le port du masque obligatoire dès 11 ans. De nouvelles équipes et une nouvelle cheffe d'établissement ont aussi pris leurs marques à l'occasion de cette rentrée. Nous sommes allés leur souhaiter la bienvenue.

Un protocole ajusté à la situation

Contrairement au mois de juin, le principe d'accueil de la rentrée de septembre fut celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire. Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, un plan de continuité pédagogique devra permettre d'assurer un enseignement à distance. Sur le terrain, les règles de distanciation physique et la limitation du brassage des élèves ont été un peu assouplies, le choix des activités sportives est raisonné et l'application des gestes barrières est toujours de rigueur tout comme le nettoyage et la désinfection des locaux. Le Ministère de l'Éducation a aussi mis l'accent sur la formation des personnels ainsi que l'information des élèves et de leurs parents pour les impliquer plus efficacement.

École Le Grand Meaulnes

C'est dans ce contexte particulier que plusieurs changements ont eu lieu dans les établissements de la commune. C'est le cas pour l'école de Sec-Marais avec l'arrivée de Madame PAWLAK pour les tout-petits/petits/moyens et Madame GRAUX qui assure la décharge du directeur, Michaël GRISLIN. Par ailleurs, l'établissement accueille trois enfants nécessitant un suivi personnalisé. Il est assuré depuis la rentrée par Madame TROHA, A.E.S.H., à raison de 14 heures par semaine.

Complexe Dolto/Brassens

Chez les plus petits, Christèle DORZEE nous a présenté Madame OLEJNIK, l'enseignante qui assurera sa décharge tous les lundis. Côté Georges Brassens, deux nouvelles enseignantes, une coordinatrice du dispositif ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) et trois A.E.S.H. (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap) ont intégré l'équipe pédagogique 2020/2021. Il s'agit de Madame BONVOISIN (CE1/CM2), Madame VASSEUR (CM1/CM2), Madame SKRZYPCZAK et Mesdames BOUDRY, GODGENDER et KHENTOUS.



École Françoise Dolto : Madame DORZEE a présenté Madame OLEJNIK à Monsieur le Maire



École Le Grand Meaulnes : Mesdames TROHA, PAWLAK et GRAUX font partie de la nouvelle équipe dirigée par Michaël GRISLIN

École Sainte Thérèse

Depuis septembre, Alice MEERSCHMAN, la directrice, a pris la responsabilité des CE1 en plus des CP. Hormis cette nouveauté, aucun autre changement n'est à noter pour l'école privée.

Collège Marguerite Yourcenar

Depuis 10 ans, Clément ROSEREAU était à la tête de la structure. Parti en retraite, il a été remplacé par Bénédicte BIGAND à la rentrée de septembre. Avant d'être nommée à Marchiennes, elle a été principale adjointe dans un établissement de Dechy, ainsi qu'à Douai, au collège André Streinger et au collège Paul Langevin. Elle nous a confié ses premières impressions : « Le collège de Marchiennes constitue un très bel outil de travail et l'équipe pédagogique est motivée et pleine d'idées. Mon premier objectif a été d'identifier et de rattraper les retards accumulés par les élèves pendant le confinement. Il me faut aussi anticiper une possible nouvelle crise car aucun élève ne devra être laissé sans solution d'enseignement à distance ! ». ■



École Brassens : Mesdames VASSEUR, BONVOISIN, KHENTOUS, BOUDRY et SKRZYPCZAK ont pris la pose avec Madame BAILLEUX et Monsieur le Maire



Le cimetière communal dispose maintenant de cavurnes et d'un troisième columbarium



POINT TRAVAUX

Au programme de cette fin d'année : réception des travaux au cimetière, sécurisation de la traversée de Marchiennes, rénovation du bureau de Poste et Fonds de Travaux Urbains.

Cimetière

La création des 25 cavurnes est achevée et le nouveau columbarium est en cours de finalisation.

Plateaux surélevés et panneaux à led

Dans le cadre du dossier de sécurisation de la traversée du centre-ville, deux plateaux surélevés vont être installés : le premier, route de Somain, à hauteur de la boulangerie Grande Saveur, avant la fin de l'année ; le deuxième, rue Nouvelle de Lille, durant le 2^{ème} trimestre 2021. En renforcement des panneaux de priorité à droite, deux nouvelles signalétiques solaires à led seront implantées, également avant la fin 2020. Le coût global de l'opération est estimé à 64 900 € HT et subventionné à hauteur de 75% par le Département.

La Poste

Le bureau de Marchiennes est fermé depuis le 7 octobre. Sa réouverture est prévue pour le 12 janvier 2021. L'ensemble des travaux est à la charge de La Poste, à l'exception des menuiseries du rez-de-chaussée (portes et fenêtres), dont le remplacement sera assuré et financé par la Municipalité pour un montant de 42 380 € HT. Cette partie des travaux est programmée du 2 au 10 novembre.

Fonds de Travaux Urbains

Ce dispositif permet la réalisation de petits travaux concernant la sécurisation, la qualité environnementale et la convivialité des espaces publics des quartiers en Politique de la Ville. Le premier micro-projet va aboutir prochainement

avec l'arrivée d'Alix et Zac, deux figurines géantes colorées au look d'écoliers. Destinées à attirer l'attention des conducteurs sur des passages piétons « sensibles », elles débarquent rue de l'Abbaye, au niveau de l'accès au complexe scolaire et rue Nouvelle de Lille au niveau de la Dordonne. Deux crayons géants compléteront l'installation, rue Nouvelle de Lille et rue du Décours. Alix et Zac seront aussi les protagonistes d'une bande-dessinée sur la sécurité routière distribuée à l'ensemble des élèves de l'école Brassens. Le coût global du projet s'élève à 5500 € HT, cofinancé par la commune et la Région.

Rue Maton - ERRATUM

Dans la précédente édition, le coût global de l'opération indiqué était erroné : il s'élève à 192 107 € TTC (et non 92 107 €) hors maîtrise d'œuvre et contrôles financiers divers. Rappelons que le Département nous a accordé une subvention de 20 000 € HT. ■



TRAVAUX À VENIR, échelonnés sur 2021

Dans le cadre de l'appel d'offres dédié au remplacement de diverses menuiseries de bâtiments communaux : finalisation du changement des portes du complexe Dolto/Brassens ; changements de l'issue de secours et de la porte d'entrée de la salle de sport Michel Bernard ; changement des portes des garages situés rue Victor Bourle.

Dans le cadre du FTU : installation de jeux, de bancs et de bacs aromatiques à la résidence de la Dordonne.



RECYCLAGE DES SAPINS DE NOËL

Du 26 décembre au 8 janvier

Après les fêtes, déposez vos sapins de Noël pour qu'ils soient recyclés. C'est pratique et écologique !

Vous pourrez déposer vos sapins devant la façade de l'ancienne brasserie Dufour. Ils seront ensuite broyés pour être utilisés comme paillage sur les chemins de la commune. Cette solution permet de réduire l'apparition des mauvaises herbes, de limiter l'évaporation de l'eau et de favoriser le

développement des micro-organismes souterrains qui améliorent la vie du sol. Toutefois cela ne marche pas avec les sapins saupoudrés de neige artificielle. ■

CONTACT

Service Espaces Verts - Jacques Henique au 06 85 98 55 36

NEIGE ET VERGLAS : qui est en charge des trottoirs en période hivernale ?



À l'approche de la saison hivernale, voici un petit rappel des obligations de chacun. Arrêté en vigueur depuis le 2 mai 2019

Tout habitant de Marchiennes, qu'il soit propriétaire ou locataire a : « obligation de balayage par temps de neige ou verglas. En temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de racler puis balayer la neige au droit de la façade de leur maison ou de leur terrain, sur la largeur du trottoir au caniveau. En cas de verglas ou de sol demeurant glissant après son déneigement et afin de prévenir tout accident, il sera épandu par le propriétaire ou le locataire du sel ou du sable. En cas de neige ou de verglas, le nettoyage des trottoirs doit se faire sans délai par les propriétaires ou les locataires des immeubles. En cas de gelée, il est défendu de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs ». Dans le cas d'un immeuble en copropriété, ces responsabilités incombent au syndicat des copropriétaires et/ou au syndic de copropriété.

Risques et sanctions

Le non-respect des mesures de déneigement imposées par l'arrêté en vigueur vous expose à une amende d'un montant de 38 € (Article R610-5 du Code Pénal). Par ailleurs, si un accident venait à se produire en raison d'un manquement aux obligations précitées, la victime est en droit de poursuivre et d'engager la responsabilité du locataire ou du propriétaire si le trottoir jouxte une maison individuelle, du syndicat des copropriétaires et/ou du syndic de copropriété si le trottoir jouxte un immeuble en copropriété.



PÉTARDS ET FEUX D'ARTIFICE

Même s'ils peuvent être achetés facilement en boutique spécialisée ou sur internet, ces engins explosifs ont un usage réglementé et peuvent être très dangereux.

Sur l'espace public, la Municipalité interdit leur utilisation depuis 2005, sauf dérogation. Dans la sphère privée, chaque usager doit respecter la tranquillité de son voisinage et les manipuler avec précaution, au risque de subir des accidents corporels graves et de provoquer des dégradations.

Extraits de l'arrêté municipal du 28 juin 2005

« Sont interdits sur la voie publique, dans les lieux publics ou accessibles au public, les établissements recevant du public et les lieux de stationnement des véhicules à moteur, les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif et notamment ceux susceptibles de provenir :de l'utilisation de pétards et autres pièces d'artifice, d'instruments et de jouets bruyants. Des dérogations individuelles ou collectives...pourront être accordées lors de circonstances particulières telles que manifestations commerciales, fêtes ou réjouissances, ou pour l'exercice de certaines professions... Une dérogation permanente est accordée aux dispositions du présent arrêté est accordée pour la fête de la musique, la fête locale, la fête nationale du 14 juillet et le jour de l'An. »

Une utilisation privée modérée et respectueuse

Si vous souhaitez tirer un feu d'artifice sur un terrain privé, vous devez préalablement avertir la Mairie et éventuellement le Centre d'Incendie et de Secours. Civisme et courtoisie sont aussi de rigueur vis-à-vis de votre voisinage que nous

vous invitons à prévenir pour éviter tout désagrément : situation conflictuelle, alerte inutile, état de stupeur pouvant provoquer un danger. C'est dans ce contexte que, cet été, une habitante de la commune a chuté et s'est blessée au visage alors qu'elle avait été surprise par des bruits d'explosion en pleine nuit. Par ailleurs, toute personne en possession d'engins non homologués s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € et les dégradations ou accidents causés suite au mauvais usage de pétards et feux d'artifices sont passibles de 10 ans de prison et 150 000 € d'amende.

Attention danger !

En raison des substances pyrotechniques qu'ils contiennent, les artifices de divertissement peuvent être dangereux et sont susceptibles d'entraîner des blessures et des brûlures, voire de provoquer des incendies. Voici quelques conseils à garder en mémoire : ils doivent porter le marquage CE ; lisez très attentivement l'étiquetage qui mentionne la catégorie définissant le niveau de dangerosité, de nuisance sonore et la limite d'âge (F1 à partir de 12 ans, F2 ou F3 à partir de 18 ans, F4 réservée aux professionnels), le mode d'emploi et les précautions d'utilisation (distance de sécurité, utilisation en intérieur ou à l'extérieur) ; tenez compte des conditions météorologiques : sécheresse, force du vent... ; avertissez les plus jeunes sur les dangers des pétards car, chaque année, des doigts sont arrachés. À bon entendeur ! ■



DÉMARCHAGE À DOMICILE : une activité encadrée

Vendeur de panneaux photovoltaïques, de casseroles ou encore ramoneur... quels que soient le produit ou la prestation que le démarcheur vient vendre, cela peut parfois mettre sous pression le potentiel acheteur qui pourrait alors signer un contrat malgré lui.

Constatant une recrudescence de cette pratique depuis plusieurs années, la Municipalité a considéré qu'il était nécessaire de protéger les citoyens contre des pratiques commerciales déloyales et agressives et a pris un arrêté encadrant le démarchage à domicile depuis le 3 octobre 2017.

Extrait de l'arrêté du 3 octobre 2017

Article 1 : Toute société, entreprise individuelle ou artisanale ou association qui démarché à domicile sur le territoire de la commune de Marchiennes doit s'identifier auprès de la Mairie avant de commencer sa prospection.

Article 2 : La vente de calendriers à domicile est interdite sur le territoire de la commune de Marchiennes, exceptée pour les organismes listés ci-dessous : Les rippers de la Société Wiart, La Poste, les Sapeurs-Pompiers, les associations de la commune de Marchiennes (sous réserve d'obtenir une autorisation de Monsieur le Maire).

Quelques conseils face aux démarcheurs

En tout premier lieu, exigez qu'il vous montre l'autorisation accordée par la Mairie. S'il ne l'a pas obtenu, nous vous invitons à refuser son démarchage par sécurité. Si l'entreprise a reçu l'autorisation de la Mairie, libre à vous de laisser le

vendeur vous proposer ses produits. Mais rappelez-vous que rien ne vous oblige à signer un contrat le jour même. Les offres les plus alléchantes sont souvent celles qui méritent d'être étudiées sans pression du vendeur. Si vous avez le moindre doute, prenez toutes les informations et proposez au vendeur de le revoir quelques jours plus tard. Cela vous laissera le temps de vous renseigner auprès d'un membre de votre famille ou d'un ami avant de prendre votre décision.

Droit de rétractation

Si vous avez signé un contrat lors d'un démarchage à domicile, vous pouvez vous rétracter, sous conditions. L'article L121-21 du Code de la consommation précise que le consommateur a un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation. Il convient de préciser que ce délai commence à courir à partir de la livraison du bien, ou de la signature du contrat s'il s'agit d'une prestation de service et que ce délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant s'il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié. Attention : la possibilité de rétractation doit figurer au contrat sous la forme d'un formulaire réglementé détachable. À défaut, vous ne pourrez pas annuler votre commande. ■



L'installation des décorations de Noël est toujours un moment de joie



MAISONS ET FAÇADES ILLUMINÉES Le concours 2020 est lancé

Boules de Noël, guirlandes, nœuds et autres paquets cadeaux vont pouvoir être ressortis de leurs cartons pour parer vos façades et jardins. Si vous voulez concourir, les inscriptions de la 3^{ème} édition sont ouvertes jusqu'au 1^{er} décembre !

À l'approche des fêtes, la Municipalité est pleinement engagée pour vous faire passer une fin d'année chaleureuse, solidaire et festive : illuminations des rues et des bâtiments communaux, marché de Noël, goûter de Saint-Nicolas et du CCAS, colis de Noël... En décorant vos fenêtres, façades et jardins aux couleurs de Noël, vous participez à plonger la commune dans la féérie et la magie. Profitez-en pour vous inscrire au concours.

Les modalités d'inscriptions

Vous devez compléter et renvoyer le bulletin d'inscription ci-dessous avant le 1^{er} décembre. Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune dont les décorations et illuminations de fête sont visibles depuis la rue. Vous avez le choix entre 2 catégories : « maisons et abords » pour ceux qui disposent d'un jardin ou d'un espace adéquat et « façades, fenêtres et balcons », dont les logements collectifs.



Que des gagnants au concours !

Un jury sillonnera la commune entre le 2 et le 24 décembre pour découvrir les réalisations de chaque participant et donnera une note en fonction de plusieurs critères, tels que l'harmonie de l'ensemble ou l'originalité des installations. La cérémonie de remise des prix sera organisée courant janvier pour féliciter et récompenser l'ensemble des habitants inscrits. Pour plus d'informations, le règlement complet du concours est disponible en mairie sur simple demande, ou sur le site internet. ■



BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS DES MAISONS ET FAÇADES ILLUMINÉES 2020 Inscription avant le 1^{er} décembre

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

Tél : E-mail :

Catégorie : Maisons et abords Façades, fenêtres et balcons (dont logements collectifs)

**Bulletin à déposer à l'accueil de la mairie ou à envoyer par mail : secretariat@marchiennes.fr
03.27.94.45.02 - www.marchiennes.fr**



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les lauréats 2020 ont été récompensés le 16 octobre.

Fleurir les rues de la commune est une bien belle mission que les participants 2020 ont accomplie avec beaucoup de sérieux et de créativité. Ils ont donc été chaleureusement remerciés et tous récompensés à l'occasion de la traditionnelle remise des prix.

Pour la première fois, le concours était ouvert à deux catégories d'habitations : « Maisons » et « Façades, fenêtres et balcons ». Un jury, composé d'élus et d'un agent municipal a sillonné la ville à deux reprises pour apprécier les réalisations de chacun et déterminer le classement.

Voici les premiers de chaque catégorie :

Catégorie « Maisons »

- 1^{ère} place : Pascaline TILMONT
- 2^{ème} place : Germaine GUARDINI
- 3^{ème} place ex aequo : Maria MARINHO
- 3^{ème} place ex aequo : Anne-Thérèse NIEDZIELA

Catégorie « Façades, fenêtres et balcons »

- 1^{ère} place : Medhi FOLLET
- 2^{ème} place : Ghislaine BONNET

Encore un grand bravo à tous ! ■

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES - Samedi 14 novembre



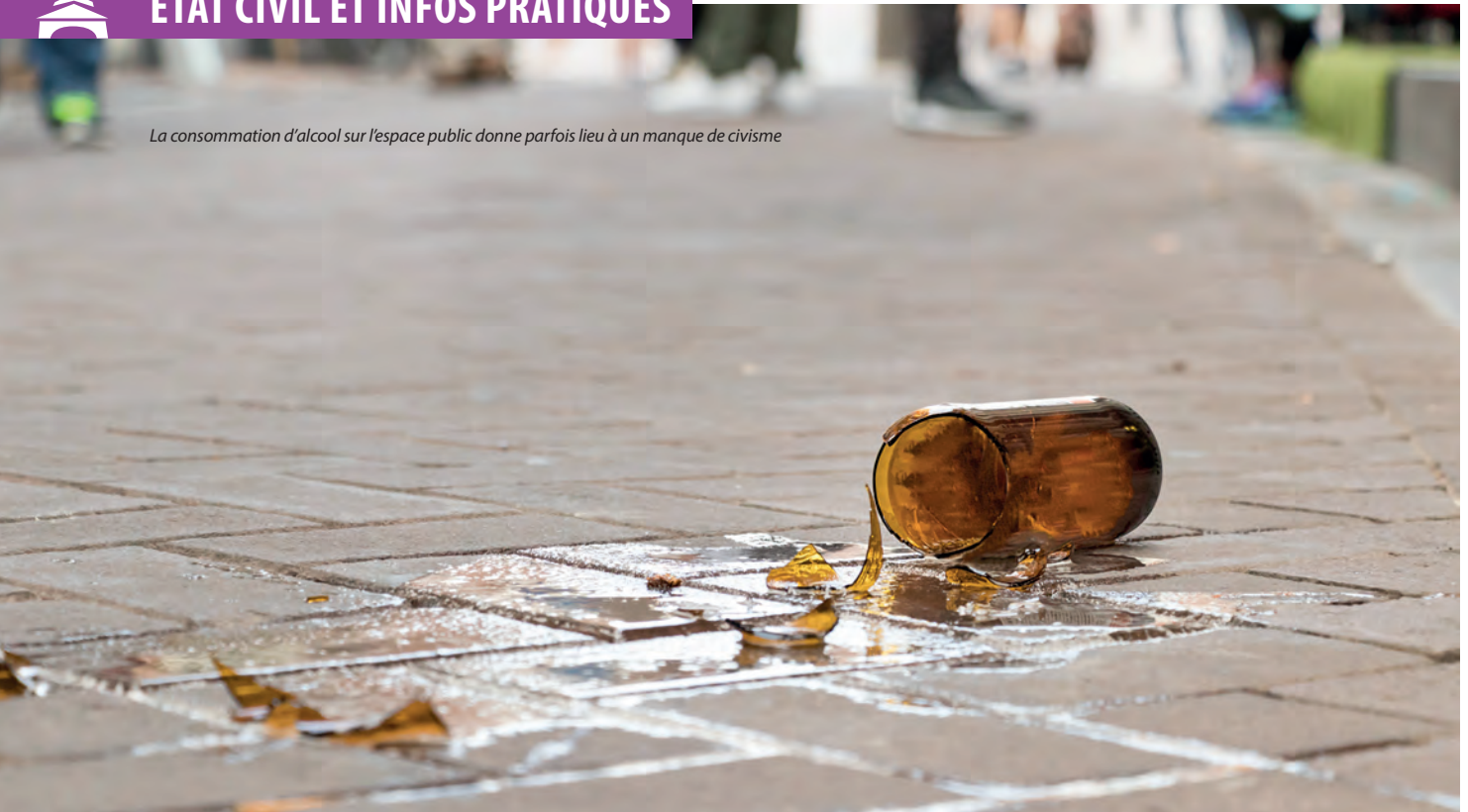
Ce grand événement permet chaque année de découvrir différemment et gratuitement plus de 3 500 sites culturels en France. Initialement programmée le samedi 16 mai, cette 16^{ème} édition a été repoussée au 14 novembre en raison de la crise sanitaire. Aguerri à l'événement auquel ils participent depuis de nombreuses années, les Amis de Marchiennes auront à cœur de vous montrer les trésors insoupçonnés du Musée d'Histoire locale. Pour compléter votre visite, un jeune artiste mettra en lumière plusieurs textes de l'écrivain Jules Mougin (en photo ci-contre).

INFOS PRATIQUES

Samedi 14 novembre : musée ouvert de 19h à 23h et lecture de textes de 20h à 22h. Entrée gratuite. Les Amis de Marchiennes : musee@marchiennes.fr. Programme complet de l'événement : nuitdesmusees.culture.gouv.fr. L'événement est susceptible d'être annulé en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.



La consommation d'alcool sur l'espace public donne parfois lieu à un manque de civisme



La consommation d'alcool et de protoxyde d'azote soumise à un arrêté municipal

Depuis quelques mois, la Municipalité a constaté, comme de nombreux habitants, une recrudescence de la consommation d'alcool et de protoxyde d'azote sur la voie publique. Cela donne lieu à des désordres, à une hausse du ramassage de verres brisés, plastiques, canettes aluminium, cartouches de protoxyde et à une mise en danger des citoyens, notamment des mineurs. Voilà pourquoi un arrêté municipal est en vigueur depuis le 17 septembre pour en réglementer l'usage.

Que dit l'arrêté ?

Article 1^{er} : à compter du 17 septembre 2020, la consommation de boissons alcoolisées, la vente et la consommation de protoxyde d'azote sont interdits dans les voies, places, parcs et lieux publics de la commune suivants : jardin public, rue Loseleur, place Gambetta, parking de la médiathèque, cité de la Dordonne, place Charles de Gaulle, voie verte, rue de l'Ange Gardien, parking des Évoïches, parking de la Résistance, parking du café de la poste, parking de la rue Rombeau, rue du Curé et rue Basse. Cette interdiction s'applique de 12h à 6h.

Article 2 : Cette interdiction ne s'applique pas aux lieux de manifestations locales où la consommation d'alcool a été autorisée, les établissements, restaurants, cafés autorisés à vendre de l'alcool et leurs terrasses.

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article R 610-5 du code pénal, les manquements aux obligations édictées par le présent arrêté seront punis de l'amende prévue pour les contraventions de la première classe. ■



Les cartouches de protoxyde d'azote sont un nouveau fléau environnemental



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

RECENSEMENT MILITAIRE

C'est indispensable pour participer à la Journée de Défense Citoyenne, passer le baccalauréat, le permis de conduire...

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser. Cette obligation légale est, en général, à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

Quand se faire recenser ?

Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de votre anniversaire. Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française. Bon à savoir : si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

À quoi ça sert ?

Cela permet à l'Administration de vous convoquer à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de vous inscrire d'office sur les listes électorales quand vous atteignez l'âge de 18 ans. C'est indispensable pour vous inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...). Sans recensement, vous ne serez pas convoqué à la JDC et ne pourrez pas y participer, vous ne pourrez pas vous inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique tant que vous n'avez pas 25 ans et vous ne serez pas inscrits d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Quelle démarche ?

Elle se fait à la mairie de la commune de votre domicile (ou au consulat si vous résidez à l'étranger). Vous devez fournir les documents suivants : pièce d'identité valide (carte nationale d'identité ou passeport) et livret de famille à jour. Votre recensement fait, vous obtenez votre attestation le jour même. Attention, aucun duplicata ne vous est fourni.

Facilitez-vous la vie avec « service-public.fr »

Vous pouvez aussi faire votre recensement sur le site du Service Public, c'est simple, rapide et sécurisé. Il suffit de créer votre compte en quelques clics, d'accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire » et puis de vous laisser guider. Les pièces justificatives doivent être numérisées. Si l'adresse sur la pièce d'identité a changé, il faut fournir un justificatif de domicile. L'attestation de recensement est ensuite déposée dans l'espace confidentiel de votre compte : vous pouvez alors l'imprimer à la demande et vous ne risquez pas de l'égarer !

Déclarer un changement de situation

Après le recensement et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre centre du service national* par mail ou par courrier de tout changement de situation : domicile (toute absence du domicile habituel pour une durée de plus de 4 mois doit également être signalée), situation familiale et situation professionnelle.

En cas de perte ou de vol

Si vous avez moins de 25 ans, vous devez demander une attestation de situation administrative à votre centre du service national*, soit par mail (avec un scan de votre pièce d'identité valide), soit par courrier (en joignant la photocopie de votre pièce d'identité valide). Si vous avez 25 ans ou plus, aucune attestation de situation administrative ne peut être fournie. ■

*Centre du Service National de Lille : Caserne Vandamme, BP 50125, 59001 Lille CEDEX / csn-lil.sga@defense.gouv.fr



TOURS DE GARDE* LE WEEK-END DES PHARMACIES DE SOMAIN, ANICHE ET ENVIRONS

Pour connaître les pharmacies de garde la nuit en semaine, contactez **SERVIGARDE** : www.servigardes.fr ou **0825 74 20 30 (0.15€ la minute)**

Du samedi 31 octobre au lundi 02 novembre :	Pharmacie HONVAULT à RIEULAY
Du samedi 07 novembre au lundi 09 novembre :	Pharmacie DECROOS à ANICHE
Le mercredi 11 novembre :	Pharmacie VANHAECKE DEBOSKRE à MASNY
Du samedi 14 novembre au lundi 16 novembre :	Pharmacie DUFFOURG-LEGAREZ à SOMAIN
Du samedi 21 novembre au lundi 23 novembre :	Pharmacie JACQ à HORNAING
Du samedi 28 novembre au lundi 30 novembre :	Pharmacie RICHART à MASNY
Du samedi 05 décembre au lundi 07 décembre :	Pharmacie KONIECZKA-DELHAYE à FENAIN
Du samedi 12 décembre au lundi 14 décembre :	Pharmacie COUPÉ-MASNIN à ANICHE
Du samedi 19 décembre au lundi 21 décembre :	Pharmacie MAILLOT à SOMAIN
Le vendredi 25 décembre :	Pharmacie SAMBOURG à ANICHE
Du samedi 26 décembre au lundi 28 décembre :	Pharmacie LEPAGE-BRIERE à AUBERCHICOURT
Le jeudi 31 décembre :	Pharmacie COUPÉ-MASNIN à ANICHE

*** Ce planning est communiqué sous réserve de modifications.
Nous vous invitons à contacter Servigarde avant de vous déplacer.**

COUPÉ-MASNIN	26 rue Henri Barbusse	59580 ANICHE	03 27 92 51 30
DECROOS	29 rue Patoux	59580 ANICHE	03 27 92 43 15
SAMBOURG	1 bis rue Kopierre	59580 ANICHE	03 27 92 51 12
LEPAGE-BRIERE	16 rue Bernonville	59165 AUBERCHICOURT	03 27 92 46 78
KONIECZKA-DELHAYE	71 rue Jean Jaurès	59179 FENAIN	03 27 86 81 10
JACQ	34 rue Jean Jaurès	59171 HORNAING	03 27 24 18 87
RICHART	14 rue Gabriel Péri	59176 MASNY	03 27 80 49 55
VANHAECKE-DEBOSKRE	85 rue du 8 mai 1945	59176 MASNY	03 27 99 54 00
HONVAULT	48 rue des Sarts	59870 RIEULAY	03 27 86 05 45
DUFFOURG-LEGAREZ	10 rue Léon Gambetta	59490 SOMAIN	03 27 90 62 77
MAILLOT	1 rue Pasteur	59490 SOMAIN	03 27 86 56 42

NAISSANCES

Sirine Bakta CHENOUI, née le 03 août 2020 à Valenciennes (Nord) - **Marcus Georges ROBERT CAPIEZ**, né le 06 août 2020 à Seclin (Nord) - **Farell Abdallatif RADI**, né le 06 août 2020 à Denain (Nord) - **Mahé CALLAERT**, né le 13 août 2020 à Valenciennes (Nord) - **Pauline Isabelle NOWAK**, née le 16 août 2020 à Valenciennes (Nord) - **Martin Eliot BURNOUF**, né le 28 août 2020 à Denain (Nord) - **Rafaël Philippe Jean-Philippe Matthis VIEZ**, né le 14 septembre 2020 à Valenciennes (Nord)

MARIAGES

Dorine Jeannette Danièle LEROUX et Reinhold Walter LEPKE, le 19 septembre 2020 - **Véronique SAINTOT et Cédric René JUDEZ**, le 19 septembre 2020

DÉCÈS

Brigitte Simonne Chantal GOSSART, âgé de 72 ans, le 05 août 2020 à Lille (Nord) - **Charles Henri LENGAIN**, âgé de 90 ans, le 12 août 2020 à Denain (Nord) - **Xavier Marcel QUESNOY**, âgé de 57 ans, le 09 septembre 2020 à Valenciennes (Nord)

COLLECTE DES DÉCHETS

Pour les ordures ménagères - bacs gris :

le vendredi dès 6h.

Les collectes des 25 décembre et 1^{er} janvier sont reportées au 24 et 31 décembre.



Pour les déchets recyclables et verre bacs jaunes et verts :

le mardi des semaines impaires dès 6h

(passage les 3 et 17 novembre : 1^{er}, 15 et 29 décembre)

Pour les déchets végétaux : le vendredi dès 6h, les 13 et 27 novembre (reprise des collectes en avril)

Merci de rentrer vos poubelles dès le passage de la société de collecte.

Pour les encombrants :

Sur rendez-vous au **n° vert 0 800 4000 59**

Pour l'amiante :

Sur rendez-vous au **n° vert 0 800 775 537**

Les bouteilles en verre peuvent être apportées aux bornes à verre.

POINTS SACHETS

Pour les déjections canines

Rue de la Paix

Place Gambetta

Jardin Public

Résidence de la Dordogne

NOUVEAU Rue du Décours

OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu vos clés, votre portable, un bijou, des lunettes ou le doudou de votre petit bout'chou ? Sachez que l'accueil de l'état civil conserve dans ses locaux des objets trouvés sur la commune et qui lui sont ramenés régulièrement.

Si vous avez égaré l'un d'eux, n'hésitez pas à prendre contact avec l'accueil au 03 27 94 45 00.

ÉTAT CIVIL ET INFOS PRATIQUES



BALAYAGE DES FILS D'EAU

Prochains passages :

Les 12 novembre et 10 décembre

HORAIRES DÉCHÈTERIE DE RIEULAY

Accès avec la carte Pass'Déchets

■ **Hiver (à partir du 26 octobre) :**

Du mardi au samedi : 9h30/12h15 - 13h30/17h

Le dimanche de 9h à 12h

■ **Été (à partir du 1^{er} avril) :**

Du mardi au samedi : 9h/12h15 - 13h30/18h30

Le dimanche de 9h à 12h

■ **Fermée les jours fériés et le lundi**

EMPOISONNEMENTS DE CHATS

Actes involontaires ou délibérés ?



Depuis plusieurs années, de nombreux chats ont été retrouvés empoisonnés dans la commune. L'empoisonnement peut être dû à une ingestion de produits à usage domestique ou de jardinage (pesticides, anti-limaces, mort aux rats...). En général, les notices de ces produits spécifient les dangers qu'ils représentent pour les chiens et les chats. Le chat peut aussi avoir mangé un animal lui-même empoisonné. Malheureusement, il existe aussi des actes volontaires d'empoisonnement. Certes, le propriétaire doit veiller à ne pas le laisser divaguer ni créer de nuisances au voisinage (art. 1385 du Code Civil, art. L 211-19-1 du Code rural), il reste que donner délibérément la mort à un animal domestique est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à plus de 1 500 € (art R.655-1 du Code Pénal).

PASSION N°23

Journal d'information de la Ville de Marchiennes

www.marchiennes.fr



INFORMATION SUR LE MAGAZINE PASSION

DATES LIMITES DE DÉPÔT DES ARTICLES

Le 04 novembre 2020 pour la parution du mois de janvier 2021.

Le 04 janvier 2021 pour la parution du mois de mars 2021.

Les articles sont à transmettre au service communication

communication@marchiennes.fr/03 27 94 62 60

Merci de respecter les dates limites de dépôt des articles. Tout dépôt hors délais ne sera pas pris en compte.

TARIFS ENCARTS PUBLICITAIRES

Page complète : 60 €

½ page : 40 €

¼ de page : 30 €

Pour toute insertion d'une publicité dans votre magazine PASSION, nous vous demandons de prendre contact en mairie avec le service Enseignement-Animation-Jeunesse (03 27 92 90 67).



GRUPE MARCHIENNES DE TOUTES LES FORCES

Chères Marchiennes, chers Marchiennois,

Dans ce contexte de crise sanitaire qui nous préoccupe tous, vos élus ont à cœur de poursuivre la réalisation des projets fixés.

Face à la délinquance grandissante sur notre commune, la Municipalité a décidé de mettre en place 12 caméras :

- | | |
|---------------------|---------------------|
| - 2 route Nationale | - 4 route d'Orchies |
| - 1 place de Gaulle | - 1 au cimetière |
| - 2 rue du Pont | - 1 à Elpret |
| - 1 à la Dordonne | |

La Mairie a décidé d'investir près de 80 000 € dans l'installation de ces caméras. Elles doivent être mises en service fin octobre, début novembre. Cela permettrait de faciliter le travail des forces de l'ordre et de réduire cette délinquance trop présente.

Afin d'éviter ou de réduire toutes ces dégradations actuelles, des caméras supplémentaires pourront être installées dans un second temps.

Tout comme nous, vous avez pu constater que la place Gambetta et les alentours de l'école Brassens/Dolto sont régulièrement envahis de déchets (cigarettes, bouteilles...). Un arrêté vient donc d'être établi pour interdire la consommation d'alcool et de protoxyde d'azote sur la voie publique entre midi et 6h du matin.

Comme vous pouvez le constater, la Municipalité met tout en œuvre pour retrouver un climat serein.

GRUPE MARCHIENNES J'Y CROIS !



Jocelyn OGER



Brigitte WAMBRE

Chères Marchiennes, chers Marchiennois,

Nous vivons une période toujours marquée par une crise sanitaire qui peine à s'estomper. Nos habitudes s'en trouvent sensiblement et durablement bouleversées. Pourtant il est de la responsabilité de tous de mettre en œuvre les bonnes pratiques qui nous aident à passer ce cap.

Comme vous l'avez remarqué, nombre d'événements ont été annulés, certaines activités associatives ont pu reprendre avec parfois bien des difficultés, d'autres pas du tout. Nous tenons à leur apporter tout notre soutien et notre aide au besoin.

Quelques événements comme le marché estival ont égayé notre été et rencontré un réel succès. Voilà pourquoi nous tenons à rappeler combien le marché est un lien social essentiel à la vie d'une commune. L'occasion par exemple de maintenir un lien privilégié avec les producteurs locaux que nous prenons plaisir à soutenir.

Notre groupe d'élus, Marchiennes J'y Crois ! toujours actif au sein du conseil municipal, participe également aux

différentes commissions de la ville : Finances-Travaux-Urbanisme, Culture-Patrimoine, Enseignement-Animation-Jeunesse, Fêtes et Cérémonies, Sports-Vie Associative, Environnement-Développement Durable. N'hésitez pas à nous solliciter !

A ce titre, nous restons extrêmement vigilants sur des sujets tels que : la relance du Plan Local d'Urbanisme (déterminant pour notre cadre de vie), les actions menées pour en finir avec la pollution du Décours (et dont les origines sont identifiées), sans oublier la sécurité routière pour tous les usagers. Sur ce point, même si l'instauration des priorités à droite et de la limitation de la vitesse dans la traversée de Marchiennes ont réellement amélioré les choses ; il reste beaucoup à faire ! La réalisation promise de 2 plateaux surélevés route de Somain et rue de Lille devrait y aider. Un renforcement de la signalétique au virage de la Dordonne nous semble au même titre urgent et vital. Sans oublier la lutte contre les vitesses excessives constatées sur les traversées d'Elpret et de Sec-Marais. La mise en place de simples radars pédagogiques n'ayant pas obtenu les résultats escomptés. D'autres actions doivent être mises en œuvre ! comptez sur nous pour les appuyer.

Merci de votre confiance. Nous sommes à votre écoute pour toute information ou questions. N'hésitez pas !

Le groupe Marchiennes J'y Crois !

**Pour tout contact : Jocelyn Oger – 06 86 85 28 34
marchiennesjycrois@gmail.com**



GROUPE J'M 2020

Pas de texte transmis pour cette édition.



Liste des Associations Marchiennesoises

ASSOCIATIONS SPORTIVES

• ADIFA	Aïkido	Franck BARBOTIN	06 62 30 66 75
• Amicale laïque Section Gym	Gym	Annette MACAREZ	
• BMX club de Marchiennes	Bicross	Ludovic LECLERCO	06 74 72 16 84
• Body Building Club Marchiennois	Body building	Philippe MERLIN	
• Club Cyclo Marchiennois	Vélo	Didier DUPUY	
• Dance for life	Danse	Élodie MARTIN	06 65 49 30 59
• Esprit Martial - Marchiennes	Karaté, Krav Maga	Christophe LAMENDIN	06 71 13 60 19
• L'Europe à Pétanque	Pétanque	Olivier PESIN	06 65 07 93 23
• La Gym des petits petons	Bébé Gym	Noémie DEMEER	06 30 02 23 72
• La Pétanque Marchiennoise	Pétanque	Patricia LARUELLE	
• La Rapide de Marchiennes	Colombophilie	Jean-Marc DASSONVILLE	
• LD BALL-TRAP	Ball-trap	David LEGRAND	
• Les Fous du Volant	Badminton	Marie-Pascale DUPUY	06 32 46 23 32
• Les Pieds Verts	Marche	Alain DUCROQUET	06 06 69 53 23
• Office Municipal des Sports	Sport	Michel D'HONT	03 27 91 17 54
• Olympic Marchiennois	Football	Stève DUPONT	06 37 39 24 21
• Shooting Club de Marchiennes	Tir	Gaëtan DELANNOY	
• Sogyma Section Judo	Judo	Xavier DESMYTER	07 83 39 43 44
• Sporting Futsal Marchiennes	Football en salle	Clément BURY	06 85 85 90 96
• Tir Sportif Marchiennois	Tir	Pascal LAMARCO	06 71 79 67 97
• USAC SMMB	Basket	Adrien MALAPEL	06 62 68 69 99
• Volley Club Marchiennes Somain	Volley-ball	Vincent DUBUS	06 64 84 72 30
• Zum'Basik	Zumba	Delphine DEZETANT	06 98 82 24 39

ASSOCIATIONS FÊTES, CULTURE, HISTOIRE

• Art Do Brasil	Échanges culturels	Jean-Christophe BAR	
• Association française des marchands de JIN	Échanges culturels	Yan XI	06 95 46 85 18
• Boulevard des étoilés	Activités artistiques	Jean-Patrick BIELAWSKI	06 60 02 38 64
• Bouts d'aine	Tricot	Frédérique COVILLERS	06 63 65 75 17
• Cercle historique de la Vallée de la Scarpe	Histoire	Maurice DESCARPANTRIES	
• Cercle des Retraités	Retraités	Didier CROIN	06 12 84 61 47
• Comité de Jumelage Marchiennes- Speldhurst	Jumelage	Marie-Pierre LONGELIN	06 81 84 80 46
• Comité des Fêtes	Animations, sorties, fêtes...	Bernadette DEHAENE	03 27 89 37 87
• Contes en Pays de Marchiennes	Conteuses et conteurs de Marchiennes	Marie-Christine BRICOUT	
• EIKLECTIK	Musique	Mickaël GAADAOUI	
• Festi Voyages	Voyages	Pascale LECLERE	
• Grimoire et Sortilèges	Animations, spectacles	Katia VOISIN	06 83 68 39 45
• Le Remue-Ménages	Atelier mémoire	Martine DELZENNE	03 27 95 31 66
• Les Amis de l'Orgue	Préservation patrimoine : orgue	Cédric COLOMBIER	+32495577145
• Les Amis de Marchiennes	Patrimoine, gestion du musée	Thierry TENEUL	03 27 94 62 61
• Les Rats'Thé	Théâtre	Harmonie MANOUVRIER	
• Marchiennes Culture et Loisirs	Activités culturelles	Stéphane CHAPELANT	03 27 90 58 54
• Marchiennes Fêtes et Cérémonies	Animations, Événements	Charles MARTIN-RUIZ	06 76 86 88 58
• Passion Joie Loisir	Loisirs	Jonathan FLOUROU	
• Tous en Fête	Animations...	Christophe QUEVA	

ASSOCIATIONS DE CHASSE ET PÊCHE

• Association des Chasseurs du Chemin Vert -Groupement du Bois de Faux	Chasse	Maxence FLAMENT	06 10 29 60 29
• Groupement Cynégétique	Faune sauvage	Jean-Marc DUJARDIN	
• Les Amis de la Vigilante	Pêche	Jean-Marie BOCQUET	
• Société de Chasse d'Elpret	Chasse	Sylvain VAUCELLE	
• Société de Chasse du Marais de Marchiennes et de Bouvignies	Chasse	Valérie DESMOND	
• Société de Chasse La Chapelle du Marais	Chasse	Pierre HENNICHAUX	

• Société de Chasse La Marchiennoise	Chasse	Eric DELACROIX	
• Société de chasse La Vigilante du Marais d'Elpret	Chasse	Jean-Louis HALLUIN	
• Société de Chasse Saint Hubert	Chasse	Emile CROIN	

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

• A.C.P.G	Anciens combattants	Jean-Pierre LONGELIN	
• Mémoire de nos Aïeux	Histoire	Guillaume LESOIN	
• U.N.C. Section Marchiennes	Anciens combattants	Alain RABIN	06 65 01 93 90

ASSOCIATIONS DE RÉSIDENTS DE QUARTIER

• Association des Campeurs des Évoïches	Groupement de résidents	Corinne BONIFACE	06 42 27 08 00
• Association des Habitants de la Résidence de la Scarpe	Groupement d'habitants	Désiré JOLY	03 27 90 46 66
• Association syndicale libre du Lotissement Le Clos Fleuri	Groupement d'habitants	Franck VAN CLEEMPUT	
• Le Pavé d'Orchies	Groupement d'habitants	Elisabeth BONVOISIN	

ASSOCIATIONS JEUNESSES ET FAMILIALES

• Les Ch'ti Bouts	Ateliers d'éveil, gestion de la ludothèque	Aline LEVENT	09 51 25 01 22
• MAM Aventure	Activités enfants, assistantes maternelles	Virginie HENRY	03 27 90 35 36
• Marchiennes A Dos	Activités et sorties pour adolescents	Solène BEUCHOT	

ASSOCIATIONS DES ÉCOLES ET DU COLLÈGE

• A.P.E.L Ecole Ste Thérèse	Parents d'élèves	Arnaud DESBOUVRIES	
• APE - Collège M. Yourcenar	Parents d'élèves	Estelle DUMONT-CANO	
• Les Amis du Grand Meaulnes	Parents d'élèves	Mélanie DELANNOIS	
• Les P'Tits Sorciers	Parents d'élèves	Cédric BAUDEN	
• OGEC Ecole Ste Thérèse	Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique	Emile SILVERT	03 27 90 40 11
• U.N.S.S.	Sport au collège	Bénédicte BIGAND	03 27 08 16 16
• U.S.E.P. Ecole le Grand Meaulnes	Sport à l'école	Michaël GRISLIN	

ASSOCIATIONS SOCIALES/SANTÉ/CARITATIVES

• Amicale des Sapeurs Pompiers		Benjamin DENNEL	
• Don du Sang		Christian WOITRAIN	06 14 28 03 07
• Les Restos du Cœur		Elizabeth DESMETTRE	06 48 00 01 50
• L'Ostrevant d'Espoir	Lutte contre la mucoviscidose	José PAGERIE	06 72 82 35 39
• S'unir contre la mucoviscidose			
• Recyclage Solidarité	Emmaüs	Philippe CABESTAING	06 86 43 09 77
• Secours Populaire		Annie DEVAUX	07 49 05 79 16
• Un Souffle en Nord	Lutte contre la mucoviscidose	Pascal ROUSSEAU	

ASSOCIATIONS POLITIQUES

• J'M 2020		Jocelyne MALFIGAN	
• Marchiennes de toutes les forces		Claude MERLY	06 87 91 29 07
• Marchiennes, j'y crois !		Jocelyn OGER	06 86 85 28 34

ASSOCIATIONS D'UNIONS DES COMMERÇANTS

• U.C.A.M.	Union des commerçants	Pascale FLAMENT	06 74 07 94 01
------------	-----------------------	-----------------	----------------

Retrouvez toutes les informations et les actualités des associations de la commune sur le site marchiennes.fr

LE REMUE-MÉNINGES



REPRISE D'UNE SEANCE HEBDOMADAIRE AU REMUE-MENINGES !

Depuis le jeudi 12 mars, nous avons été contraints de faire une pause « covid 19 ». Nous avons beaucoup communiqué et pris des nouvelles des uns et des autres. Des messages ont été régulièrement envoyés à tous les adhérents ainsi que des exercices à ceux qui ont internet ! Nous étions un groupe soudé, nous sommes devenus « la petite famille du Remue-Méninges ». Merci à Marie, notre secrétaire qui a été aussi d'un grand soutien. Notre rendez-vous hebdomadaire a manqué à beaucoup d'entre nous mais la COVID étant omniprésente, il n'était pas possible de reprendre nos animations. Il nous fallait prendre soin de nous et des autres et étions contraints aux règles sanitaires !

Comme convenu, un sondage a été effectué car une grande majorité d'adhérentes souhaitait reprendre. Malgré les règles sanitaires imposées, beaucoup étaient dans les starting-blocks. Certaines avaient émis le souhait de commencer à 14h30 plutôt que 14h. Après qu'il ait été annoncé la réouverture des salles et la reprise de certaines activités dans la commune, comme convenu je me suis rapprochée de la mairie fin août afin de savoir si nous pouvions nous retrouver chaque jeudi et si oui dans quelles conditions.

PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE

Le feu vert a été donné après qu'un courrier ait été adressé à Monsieur Le Maire avec le détail du protocole sanitaire. Les mesures barrière seront appliquées et **voici notre protocole conforme à la réglementation qui a été validée** : les chaises, les tables et les toilettes seront désinfectées par le personnel de la mairie ; nous fournirons le gel hydro-alcoolique ; pour la distanciation sociale, une chaise sur deux sera occupée ; chaque adhérent viendra avec son masque et son matériel (crayon, gomme...) ; il y aura une pause-café : le café sera servi à table aux adhérents.

Voici ce qui a été convenu : reprise de l'activité le jeudi 10 septembre à la salle des fêtes ; 1 seule séance de 14h30 à 15h30 (à cause de la pénibilité du port du masque), chaque jeudi (sauf pendant les vacances scolaires) ; chacun revient en toute connaissance de causes.

Bien sûr, notre activité essentielle c'est l'entretien de notre mémoire. Notre popularité se fait par le bouche-à-oreille, grâce à notre site, au journal Passion et bien sûr grâce à la presse locale. Nous avons été contents d'accueillir 5 nouvelles

adhérentes (Françoise, Christine, Joëlle, Bernadette et Marie-Jeanne) à qui nous avons souhaité la bienvenue, et qui nous l'espérons prendront beaucoup de plaisir à nous rejoindre chaque semaine. Notre effectif passe désormais à 35.

18 personnes sont venues à notre rendez-vous du 10 septembre. C'est avec un réel plaisir que nous sommes retrouvées. J'ai fait en sorte d'animer au mieux cette séance malgré la distanciation sociale, mon but étant de refaire travailler cette mémoire dans la joie et la bonne humeur, de faire oublier tous les maux et les angoisses l'espace de cette séance tout en finissant mon animation par des chansons et par une histoire rigolote. Malgré les masques, j'ai vu des yeux « rire » et ça fait du bien ! Ces retrouvailles se sont ponctuées autour d'un petit café... Que du bonheur ! Rendez-vous est donc pris pour nous retrouver chaque jeudi, même, lieu, même heure !

Rappelez-vous :

Nous ne perdons pas la mémoire en vieillissant, elle devient seulement un peu capricieuse



Aussi est-ce pourquoi, je vous donne rendez-vous pour la pratique de ce sport cérébral chaque jeudi à la salle des Fêtes de Marchiennes où il est toujours possible d'accueillir des nouveaux adhérents quel que soit le moment de l'année, le sexe, l'âge et le lieu de résidence.

Vous vivrez des moments de partage dans une ambiance sympathique et conviviale, sans esprit de compétition.

RAPPEL :

ANIMATION DE 14H30 À 15H30 CHAQUE JEUDI À LA SALLE DES FÊTES (sauf pendant les vacances scolaires)

INFO :

Nous n'irons pas à notre déjeuner spectacle lors de la semaine bleue = PRESTATION ANNULÉE par le Pasino de St-Amand. À ce jour nous ne savons pas si notre marché de Noël prévu le samedi 12 décembre dans la salle Moïse Dufour aura lieu !



**Consultez notre actualité sur le nouveau site : [www.marchiennes.fr/associations/categorie Loisirs/Le Remue-Méninges](http://www.marchiennes.fr/associations/categorie%20Loisirs/Le%20Remue-Meninges)
Pour tout renseignement, contactez Martine Delzenne, Présidente et animatrice, au 06 81 54 72 94
ou Marie Grémeaux, Secrétaire au 06 10 67 50 68.**



LES CH'TIBOUTS



Ch'tibouts d'info

Ateliers Parents / Enfants
Accueil de Loisirs
Ludothèque Fixe et Itinérante
Activités Adultes

MARCHIENNES
NOV.-DÉC. 2020

Ateliers : contactchtibouts@gmail.com / 06 52 03 72 68 / Ludo : ludothequechtibouts@gmail.com / 06 95 24 16 97
"Les Ch'tibouts" : 59870 RIEULAY / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr / facebook : Association-les-cthi-bouts

LA LUDO INFOS / PLANNING : rendez-vous sur notre site www.chtibouts.fr & notre facebook : Association-les-cthi-bouts

La ludothèque itinérante **À MARCHIENNES** de 9h30 à 12h

- Mercredi 4 Nov. Simultanément avec l'Atelier parent-enfant "Art plastique"
- Mercredi 25 Nov.



+ DE 600 JEUX POUR TOUS PUBLICS :
SUR PLACE DU À EMPRUNTER (à partir de 2€ seulement / 1 mois).

Bébés,
Enfants
Ados, Adultes
Séniors !

Jeux et jouets d'éveil (motricité, pédagogiques, créatifs...)
Jeux de construction, Jeux et jouets symboliques
(marchande, cuisine, déguisements, voitures & circuit petit train, playmobil...)
Jeux de société
(mémoire, expression/ambiance & bluff, adresse, stratégie, coopératif, hasard...)
Jeux traditionnels en bois (type estaminets)
Jeux géants (type "Puissance 4", "Quatro"...)



LES ATELIERS DE LA LUDO Vacances de Noël

Pour les + de 6 ans / de 14h à 17h
Sur inscription : 6€/adhérents ; 8€ Non adh.

Lundi 21 décembre : **Activité manuelle**
Mercredi 23 décembre : **Cuisine**

ATELIERS ORIGAMI

à RIEULAY Pour tous dès 6 ans.
Les mercredis
entre 14h et 16h

LECTURES & CHANSONS

Vendredi 20 novembre
Vendredi 18 décembre
à partir de 10h15, à Rieulay

Infos et réservation :
An (Ludothèque) au 06 95 24 16 97

ATELIERS PARENTS ENFANTS DE 0 à 6 ANS De 10h à Midi.

Sur réservation. 2,50€ : adhérent / 7€ : non-adhérent

- Merc. 4 Nov. Art plastique animé par An et Coline Marchiennes
- Sam. 7 Nov. Expression corporelle animé par Jennifer Wandignies-H
- Sam. 14 Nov. Lecture musicale & rythmes Africains animé par kai Dina Rieulay
- Merc. 18 Nov. Éveil musical animé par Benoit InDulie Rieulay
- Sam. 21 Nov. Éveil musical animé par Achacha Rieulay
- Sam. 28 Nov. Yoga 3-6 ans animé par Lydie Wandignies-H
- Merc. 2 Déc. Atelier Initiation Cirque Wandignies-H
- Sam. 5 Déc. Art plastique animé par An et Coline Rieulay
- Sam. 12 Déc. Yoga 3-6 ans animé par Lydie Wandignies-H
- Merc. 16 Déc. Éveil musical animé par Eléonore Rieulay

Rendez-vous sur www.chtibouts.fr
& facebook : Association-les-cthi-bouts.

Infos et réservations : Valérie au
06 52 03 72 68 & contactchtibouts@gmail.com

ÉCHANGE ENTRE PARENTS

animé par Marie CHARDIN
Mardi 24 Nov. / 20h15 - 22h30
à Rieulay

Sous réserve de modification. Mises à jour & téléchargement planning sur : www.chtibouts.fr & facebook : Association-les-cthi-bouts
Une adhésion annuelle et familiale de 26€ est nécessaire pour participer aux activités (42€ pour les familles extérieures). Accès libre aux jeux sur place. Les enfants de - de 7 ans doivent être accompagnés.
Avec le soutien de : Fondation Ronald McDonald, Marchiennes, Rieulay, Wandignies-Harnage, CAF, Cœur d'Ostrevent, Conseil Général, Conseil Régional, DDCS, REAAP.

* Visuels non contractuels / Sauf erreur d'impression / © azertynopassions



BOUTS D'LAINE



À la Sainte-Catherine tout prend racine !

VIDE JARDIN

Dimanche 22 novembre de 9h à 16h
Au Jardin des Moines

Troc et vente de plantes et articles de jardin pour particuliers et professionnels. Participation libre pour les exposants mais réservation et inscription obligatoire au **06 63 65 75 17**.

Événement organisé sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.



COURS DE COUTURE

Les cours débuteront le 4 novembre et auront lieu tous les mercredis soirs de 17h à 20h dans la salle des fêtes.

Il reste encore des places disponibles !

Si vous êtes intéressés(ées), contactez Sylvie ROUSSELLE pour tous les renseignements pratiques :
06 83 15 54 67.

COMITÉ DES FÊTES

MARCHÉ DE NOËL DE REIMS

Le Comité des Fêtes de Marchiennes propose une journée au **Marché de Noël de Reims** le samedi 12 décembre 2020.

Prix unique : 20 €. Départ place De Gaulle à 9 heures et retour prévu à Marchiennes vers 19h30.

Pour participer, inscrivez-vous auprès du Comité des Fêtes avant le 5 décembre, dernier délai (remplissez et déposez le bulletin avec le règlement dans la boîte aux lettres de la Mairie). Tél. : 03 27 89 37 87 entre 11h et 12h.

Cette sortie se fera suivant l'évolution de la crise sanitaire.

BULLETIN D'INSCRIPTION - MARCHÉ DE NOËL DE REIMS

Samedi 12 décembre 2020

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

Tél **obligatoire** :

Bulletin à déposer avec le règlement dans la boîte aux lettres de la Mairie.

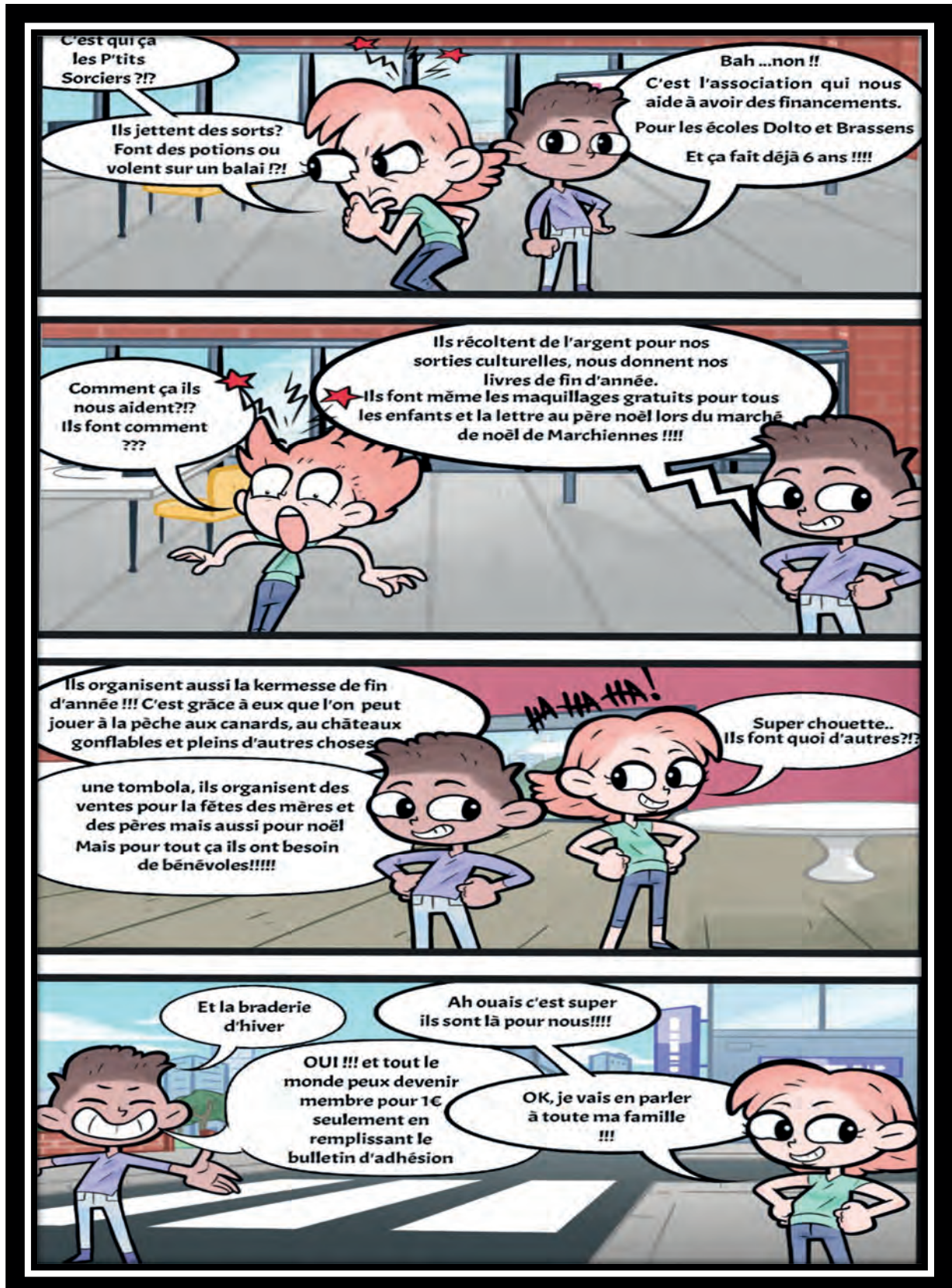
Inscription avant le 5 décembre 2020, dernier délai.



LES P'TITS SORCIERS



49 rue d'angleterre 59870 Marchiennes, Lesptitssorciersmarchiennes@gmail.com





PLATEFORME SANTÉ DOUAISIS

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2020

De 9H00 à 12H00

**MARCHE ET
SENSIBILISATION
AU DIABÈTE
DE TYPE II**

Un lot à gagner!

INSCRIPTION
OBLIGATOIRE

contactez-nous !

03 27 97 97 97

secretariat@santedouaisis.fr

**SERVICE
GRATUIT**

Plateforme
Santé Douaisis
ORIENTER, SUIVRE, ACCOMPAGNER

**299 RUE SAINT SULPICE
BÂTIMENT DE L'ARSENAL
(2ÈME ÉTAGE)
59500 DOUAI**



RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

PLANTONS LE DÉCOR
Espaces naturels régionaux

espaces naturels régionaux
Région Hauts-de-France

AMÉLIORE LES PAYSAGES DE VOTRE CADRE DE VIE

DEPUIS PRÈS DE 30 ANS!

- Un choix unique d'arbres, arbustes, fruitiers et légumes anciens adaptés aux conditions de sol et de climat,
- pour les particuliers, collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises, agriculteurs...
- des productions locales par des fournisseurs régionaux,
- des conseils par des techniciens et pépiniéristes,
- une livraison proche de chez vous.

Passez à l'action!
www.plantonsledecor.fr
Découvrez, choisissez et commandez.

Près de chez vous... Une opération régionale coordonnée par Espaces naturels régionaux et mis en œuvre au sein de votre territoire.

« Avec Plantons le décor, améliorez votre cadre de vie et préservez la biodiversité régionale! »

Conception : www.kromozoom.com | Photo : Adobe Stock | IPNS

« PLANTONS LE DÉCOR », vous avez jusqu'au 13 novembre pour commander !

En partenariat avec Espaces Naturels Régionaux, Cœur d'Ostrevent vous propose, cette année encore, de participer à une commande groupée d'arbres, d'arbustes, de fruitiers et de légumes anciens d'origine régionale à des prix avantageux et de contribuer ainsi à la préservation de la biodiversité locale !

Plusieurs choix pour commander

- Envoyez votre bon de commande (catalogue disponible à l'accueil de la mairie) et votre chèque (libellé à l'ordre des pépiniéristes sélectionnés) à : Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent - Avenue du Bois - BP 50 009 - 59287 Lewarde
- Ou rendez-vous en ligne sur : <https://www.plantonsledecor.fr/>

Attention : la date limite des commandes est fixée au 13 novembre 2020 !

Réception de vos commandes

Récupérez vos plants le 4 décembre 2020 après-midi au Centre de Formation de Cœur d'Ostrevent situé au 1 ter, rue de Barsac à Auberchicourt.

Besoin d'aide ?

Sylvain Quaghebeur, le référent territorial de l'opération Plantons le Décor répond à vos questions et vous conseille dans le choix de vos végétaux. Contactez-le au 03 27 71 37 46 ou par mail : squaghebeur@cc-coeurdostrevent.fr



SIAVED

**BON DE COMMANDE
COMPOSTEURS**




Le SIAVED s'est engagé dans une démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage. Nous produisons tous des déchets et le compostage est un moyen simple de les réduire ! C'est pourquoi le SIAVED propose à tous les citoyens de son territoire des composteurs à prix réduit.

En compostant nos déchets de cuisine et de jardin, nous pouvons réduire nos déchets de 100 kg/an/hab. tout en produisant un terreau naturel.


Différents modèles de composteurs vous sont proposés selon la taille de votre jardin.

Caractéristiques : composteurs en bois PEFC traité autoclave 4, NF environnement, fabriqués en France.

- ➔ **Composteur 400 l** (pour les jardins de moins de 400 m²)
Dimensions : l 85cm L 72cm h 84cm
- ➔ **Composteur 600 l** (pour les jardins de 400 à 1000 m²)
Dimensions : l 99cm L 85cm h 84cm



Dans les 6 semaines suivant votre demande, vous pourrez retirer votre composteur lors d'un temps d'échange et d'information.* Pour tout composteur acheté, un bio-seau sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur !



* Pas de livraison à domicile

Plus d'information au
 **0 800 775 537**
 (numéro gratuit)
 ou par mail :
prevention@siaved.fr



Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune (obligatoirement sur le territoire du SIAVED) :

Téléphone :

Adresse mail :

Je règle la somme de ____ € par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Fait à, le .../.../.....

Signature :

Je souhaite commander un composteur (limité à 2 composteurs par foyer) :

400 litres (quantité ____ : 15,00 € l'unité)

600 litres (quantité ____ : 18,00 € l'unité)

Bulletin et chèque à renvoyer au :

Service Prévention,
 Opération Compostage,
 SIAVED, 2bis Route de Lourches,
 59282, DOUCHY LES MINES

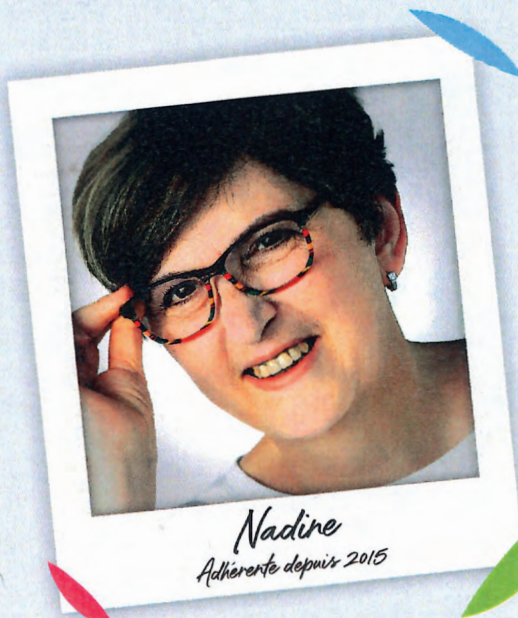
Version : février 2019



MUTUELLE JUST




MUTUELLE SOLIDAIRE

NADINE et ses voisins profitent d'une mutuelle négociée avec leur commune. Et vous, vous adhérez ?



En partenariat avec votre commune, profitez d'une couverture santé de qualité qui facilite votre accès aux soins et améliore votre pouvoir d'achat.

Venez découvrir les avantages de la Mutuelle Just :

-  Qualité de service
-  Permanences ou agences de proximité
-  Esprit solidaire

Permanences en Mairie de Marchiennes

- Mardi 1^{er} septembre 2020
- Mardi 6 octobre 2020
- Mardi 3 novembre 2020
- Mardi 1^{er} décembre 2020

Prise de rendez-vous obligatoire au 03 27 48 12 23.

 just.fr |   



PROCHE DE VOUS DEPUIS 1927

fnim

MUTUELLE JUST - Siège social 53 avenue de Verdun, CS 30250 59404 VAILLONCHÈRE CEDEX tel : 03 27 28 98 34 - Fax : 03 27 41 03 91 Mutuelle, service aux assurés et aux ayants droit de la mutuelle n° 59511 193 994 110 - Crédit photo : © Samuel Dhaut



ÉVÉOLE

COVID-19

MON TITRE DE TRANSPORT
SANS CONTACT
EN TOUTE SÉCURITÉ
 SUR L'APPLI ÉVÉOLE





passé au vert !

Une équipe diplômée à votre écoute.

NOUS TRAVAILLONS SUR RENDEZ-VOUS

- ✓ Bilan visuel approfondi
- ✓ Déplacement à domicile
- ✓ Accueil et suivi personnalisés
- ✓ Paiement différé

- ✓ Montures à base de chutes d'acétate ou de métal recyclé,
- ✓ Choix de nos fournisseurs pour limiter l'empreinte carbone,
- ✓ Pour chaque étape de travail nous limitons nos déchets.

3, rue Louis Hein
MARCHIENNES
03 27 90 68 42



www.opti-soins.fr

Commandez vos lentilles
par mail :
opti-soins@hotmail.fr



À VOTRE SERVICE



Campagne de dératisation

À la demande de la Municipalité, **ANCHAIN TRADE SERVICES** va procéder à une campagne de dératisation, les **28, 29 et 30 octobre**.

Dans ce cadre, des techniciens qualifiés et certifiés de l'entreprise circuleront dans les rues de la commune. Ils pourront vous distribuer des raticides sur simple demande et vous prodiguer divers conseils si nécessaire.

Petite astuce de Jacky Henique, Responsable des Espaces Verts :

Disposez votre raticide à distance de toute autre nourriture destinée à vos animaux car les rats préféreront toujours cet aliment plutôt que le produit de dératisation !



LES PERMANENCES D'ORGANISMES EXTÉRIEURS

Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL du Nord)

Les lundis 9 novembre et 7 décembre
sur rendez-vous 03 59 61 62 59
Bureau des permanences de la Mairie

Conciliateur de justice

Monsieur Jean-Marc EMAILLE
Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois / sur rendez-vous au
03 27 94 45 02
Bureau des permanences de la Mairie

Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO)

Madame Karine ORLIK, conseillère Info-Énergie
Tous les 2 mois de 14h à 19h / sur rendez-vous (prochaine
permanence : février 2021
03 27 71 37 42
Bureau des permanences de la Mairie

CLIC du Pévèle Ostrevent

Les mardis et vendredis de 14h à 16h30 / sur rendez-vous
au 03 27 98 74 70
Bureau des permanences de la Mairie

Mutuelle JUST - NOUVEAU

Les mardis 3 novembre et 2 décembre de 9h à 12h / sur
rendez-vous au 03 27 48 12 23
Bureau des permanences de la Mairie

Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) de Somain

Les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} lundis de chaque mois (hors jours fériés)
de 14h à 16h (sans rendez-vous)
Bureau des permanences de la Mairie

LES ADMINISTRATIONS

C.A.F du Nord - Agence de Douai	08 10 25 59 80
CARSAT	39 60
CLIC du Pévèle Ostrevent	03 27 98 74 70
Clinique St Roch	03 27 99 57 57
Collège	03 27 08 16 16
Commissariat d'Aniche	03 27 71 53 90
Commissariat de Douai	03 27 92 38 38
Commissariat de Somain	03 27 86 91 70
C.P.A.M de Douai	03 27 93 35 35 / 08 20 90 42 59
Ecole Georges Brassens	03 27 90 46 33
Ecole Françoise Dolto	03 27 90 43 17
Ecole Le Grand Meaulnes	03 27 90 47 51
Ecole Sainte Thérèse	03 27 90 40 11
E.H.P.A.D Émile Dubois	03 27 99 26 00
Paroisse d'Orchies	03 20 71 87 59
Perception	03 27 90 43 12
Poste	03 27 94 50 25
Presbytère	03 27 90 41 91
Sous Préfecture de Douai	03 27 93 59 59
Centre anti - Poisons	0800 59 59 59
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15

VOS INTERLOCUTEURS EN MAIRIE

LES SERVICES DE LA MAIRIE :

- **Directrice Générale des Services :**
Corinne MIXE 03 27 94 45 00
- **Point Rencontre Jeunes :** Rabiah ARABEN 03 27 94 62 64
- **Sport :** Cathy BARLOY / Christophe DERVEAUX 03 27 91 17 54
- **C.C.A.S. / Service Social :** Hélène BARRET 03 27 94 45 12
- **École de Musique :** Michel BOT 06 08 89 21 30
- **EAJ Ecole, cantine et ALSH :** Sylvie BOULNOIS / Valérie JOLY /
Mathieu COUCHY 03 27 92 90 67
- **Comptabilité Marchés Publics :** Chantal CLEMENT /
Dominique LUPINO 03 27 94 45 10
- **Communication :** Delphine BUSSCHAERT 03 27 94 62 60
communication@marchiennes.fr
- **Imprimerie :** Georges DUVENT 03 27 94 45 08
- **Espaces Verts :** Jacques HENIQUE 06 85 98 55 36
- **Médiathèque :** Daisy JOZWIAK 03 27 95 18 97
- **Ressources Humaines :** Mireille LEFEVRE 03 27 94 45 13 (le matin)
- **État Civil, Élections, Cimetière :** Mireille LEFEVRE / Fanny
CRETEUR / Astrid BRASSART 03 27 94 45 00
- **Informatique :** Benoît MASQUELIER 03 27 94 45 17
- **Fêtes et Cérémonies (Location de salles) :** Nadine MORELLE /
Guislaine PARENT / Laëtitia LEFEBVRE 03 27 94 45 11
- **Urbanisme :** Benoît LECOQ 03 27 54 45 09
- **Services techniques :** Renaud MERLY 03 27 94 45 07
- **Secrétariat du Maire :** Gigliola ROBERT 03 27 94 45 02
secretariat@marchiennes.fr

HORAIRES DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE* :

Du lundi au vendredi : 8h30/12h15 - 13h15/17h

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DU MAIRE* :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 13h/17h

Mercredi : 8h/12h

Vendredi : 8h/12h - 13h/16h15

HORAIRES DU C.C.A.S* :

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30/12h - 13h30/17h

Mardi : 8h30/12h - 13h30/16h

Vendredi : 8h30/12h

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE*

Mardi : 10h/12h - 14h30/17h

Mercredi : 10h/12h30 - 14h30/17h

Jeudi et vendredi : 10h/12h

Samedi : 9h30/12h

PERMANENCES

Monsieur le Maire : tous les jours **sur rendez-vous** au
03 27 94 45 02

Catherine Kopec, Adjointe au CCAS et Affaires sociales :
le samedi matin **sur rendez-vous** au 03 27 94 45 12

Martine Delzenne, Déléguée aux Aînés : le mercredi
matin **sur rendez-vous** au 06 81 54 72 94

ou par mail à mdelzenne@ville-marchiennes.fr

* Fermetures exceptionnelles les lundi 2 novembre,
jeudis 24 et 31 décembre.

NOVEMBRE

MARDI 3 NOVEMBRE

Mutuelle JUST

Permanence de 9h à 12h sur rendez-vous (cf page 39).

Contact : 03 27 48 12 23 / just.fr

MERCREDI 4 NOVEMBRE

Ludothèque itinérante

De 9h30 à 12h. Simultanément avec l'atelier Art plastique (cf page 30).

Contact : Les Ch'tibouts / www.chtibouts.fr

DU SAMEDI 07

AU DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Foire aux manèges

Place Charles de Gaulle.

Contact : Mairie



DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Marché de producteurs locaux

Place Gambetta (cf page 11).

Contact : adelenolanmatt@gmail.com

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Commémorations de l'armistice 1918

Départ du défilé patriotique à 9h30 depuis la place Gambetta

Contact : Mairie

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Nuit Européenne des Musées

Visites du Musée d'Histoire locale (cf page 21).

Contact : Les Amis de Marchiennes
musee@marchiennes.fr / 03 27 94 62 61



DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Vide jardin

Jardin des moines de la brasserie Dufour (cf page 31).

Contact : Bouts d'Laine / 06 63 65 75 17

MERCREDI 25 NOVEMBRE

Ludothèque itinérante

De 9h30 à 12h (cf page 30).

Contact : Les Ch'tibouts
www.chtibouts.fr



DÉCEMBRE

MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Mutuelle JUST

Permanence de 9h à 12h sur rendez-vous (cf page 39).

Contact : 03 27 48 12 23 / just.fr

SAMEDI 5 DE 14H À 20H30 ET DIMANCHE 6 DÉCEMBRE DE 10H30 À 20H30

Marché de Noël

Stands exposants, présence du Père Noël, crèche, spectacle de marionnettes. Spectacle de clôture et distribution des friandises le dimanche à partir de 18h30. Plus d'informations en page 10.

Contact : Mairie

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Marché de Noël de Reims

Inscriptions avant le samedi 5 décembre (cf page 31).

Contact : Comité des Fêtes
03 27 89 37 87



MARDI 15 DÉCEMBRE

Distribution des colis de Noël

Inscriptions avant le lundi 16 novembre.

Contact : Hélène Barret - CCAS
03 27 94 45 12

À PARTIR DU 19 DÉCEMBRE

Nos Quartiers d'Hiver

Projection d'un film, structures gonflables, activités manuelles, patinoire. Salle Michel Bernard (cf page 11).

Contact : Rabiah Araben - PRJ /
raraben@marchiennes.fr



JANVIER

VENDREDI 8 JANVIER

À PARTIR DE 19H

Vœux à la population

Cérémonie retransmise en direct sur Facebook live (plus d'informations dans votre prochaine édition).

Contact : Mairie

IMPORTANT – CRISE SANITAIRE

En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, il est probable que certains des événements soient modifiés, annulés ou reportés. Nous vous tiendrons informés via le panneau d'affichage électronique, votre site internet marchiennes.fr et la page Facebook officielle de la Ville de Marchiennes. Pensez à « liker » la page pour recevoir automatiquement nos notifications !